

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamashita
INCORPORÉE.

LETTRÉ POLITIQUE

OTTAWA, le 6 février, 1925. — L'ouverture des Chambres fut, cette année, comme par les années passées un grand événement politique et social. Sur le parquet du Sénat et dans les galeries, une foule nombreuse et brillante avait pris place à bonne heure. Les dames étaient en toilette de soirée, de toutes les nuances de couleurs, mais généralement pâles et tendres, ce qui produisait un fort bel effet. Le clergé et le corps diplomatique siégeaient dans l'allée au centre ainsi que la magistrature. C'est dans ce cadre à la fois gai, gracieux et élégant que son Excellence le Gouverneur Général fit son apparition accompagné d'un nombreux état major militaire, en tenue de gala.

Son Excellence donna lecture du discours dont nous donnons le texte complet ici même. C'est une pièce à lire attentivement car elle contient un programme économique et politique considérable.

Ce programme ne tend pas à favoriser une partie du pays au détriment des autres, mais il tient compte des besoins du pays tout entier.

On notera sans doute avec plaisir que le gouvernement veut à tout prix diminuer la dette nationale, en pratiquant la plus stricte économie, mais surtout en activant l'accroissement de notre population et en assurant l'augmentation de la richesse nationale par tous les moyens les plus efficaces.

"Honorables Messieurs du Sénat :

Membres de la Chambre des Communes :

Il me fait plaisir de vous souhaiter la bienvenue à la quatrième session du quatorzième parlement.

La situation économique du monde entier s'est améliorée considérablement depuis la dernière session. Au Canada, l'année 1924 accuse un progrès sensible. Dans le commerce seul, l'excédent des exportations sur les importations a été de plus de \$260,000,000. L'année actuelle commence avec la perspective d'un développement stable et solide. La situation financière et commerciale laisse entrevoir le retour prochain de l'or pour étalon de monnaie courante.

Le problème qui préoccupe le plus mes ministres à l'heure actuelle est celui du coût de la vie, et ils font tous leurs efforts pour améliorer les conditions qui s'y rattachent.

L'économie même la plus rigoureuse dans les dépenses publiques ne suffit apparemment pas à résoudre cette question pressante ni celle des impôts qui en est l'accessoire. La solution définitive de ce problème dépend en grande partie de l'accroissement de la production et de l'établissement de marchés nouveaux et plus vastes. Il ne faut pas oublier que le fardeau actuel est dû principalement aux dépenses incontrôlables provenant des obligations imposées par la guerre et de la situation obérée des chemins de fer nationaux.

Afin d'aider à cet accroissement par l'exploitation de nos riches productions naturelles, rien n'est négligé pour attirer les meilleurs immigrants vers le Canada et assurer leur établissement dans les régions inexploitées que traverse notre immense réseau de transport. Des mesures seront prises en temps et lieu pour activer la colonisation d'autres territoires fertiles telle que la région de la rivière La Paix.

Le coût de la production des matières premières et des articles nécessaires à la vie a été diminué par les réductions faites au tarif et à la taxe sur les ventes lors de la dernière session. Néanmoins, il devient de plus en plus évident que les frais d'exploitation et les taux de transport par terre et par mer constituent un facteur aussi important que le tarif douanier quant à leur effet sur les productions et le coût de la vie. Mes conseillers sont d'opinion que le parlement devrait surtout étudier au cours de la présente session, la question d'effectuer une plus grande liberté dans le trafic des denrées par l'uniformisation des taux de transport ferroviaire entre province et localité et par la diminution de ces taux sur les expéditions maritimes des produits de la ferme, des mines, des forêts, des pêcheries et de nos industries manufacturières.

Il est évident qu'une mesure quelconque de contrôle sur le transport par terre et par mer est essentielle si l'on veut activer le commerce interimpérial, l'exploitation en général et le commerce canadien dans les ports du Canada.

La procédure qui sera peut-être la meilleure à suivre relativement aux taux de transport par chemin de fer dépendra en quelque sorte, nécessairement, de la décision de la Cour Suprême dans l'appel concernant le traité de la Passe-du-Nid-du-Corbeau. Au sujet des taux océaniques, les dispositions voulues ont été prises pour surmonter les entraves causées au commerce d'exploitation par cette puissante coalition connue sous le nom de North Atlantic Steamship Conference. Vous serez invités à approuver une mesure tendant à permettre au gouvernement du Canada de contrôler certains taux océaniques.

Le gouvernement a l'intention d'outiller nos ports importants du Saint-Laurent et du littoral de l'Atlantique et du Pacifique de manière qu'ils puissent répondre à toutes les exigences de la navigation moderne.

Pour assurer une meilleure collaboration dans l'administration des lois des deux pays concernant la contrebande ainsi que la poursuite et l'extradition des personnes prévenues d'infraction aux lois antinarcotiques de l'un ou de l'autre pays, des traités entre le Dominion du Canada et les Etats-Unis ont été négociés et signés. Avant d'être ratifiés, ils seront soumis à votre approbation.

Vous serez priés de sanctionner la convocation d'une conférence entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, afin d'étudier la question d'amender l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord quant à la constitution du Sénat et à d'autres points importants.

Vous prendrez connaissance, au cours de la session, de certaines

conventions commerciales ainsi que d'une législation relative à la manutention et à la mise sur le marché de grain canadien ; vous serez en outre saisis d'autres affaires importantes."

On a remarqué avec plaisir moins de raideur dans les relations entre les divers groupes à la Chambre. Il semble exister une plus grande affabilité, un laisser aller tout à fait désirable et qui facilitera sans doute l'expédition rapide des affaires de la session.

Le très honorable premier ministre paraît en excellente santé et tout à fait maître de la situation, tant en Chambre que dans le pays tout entier. Il s'affirme de jour en jour par l'excellence de son talent et la sûreté de sa maîtrise comme chef politique.

VERS L'ENTENTE PAR L'HISTOIRE

Le voyage de la mission ontarienne de Bonne Entente n'eût-il donné pour résultat concret que la fondation du concours d'histoire annoncé par l'hon. A. David, qu'il n'eût pas été inutile. On a beau avoir voulu en faire seulement une occasion de favoriser des relations d'affaires et éviter la discussion ouverte des problèmes épineux et délicats, on est tout de même allé au fond des choses, en protestant de part et d'autre du bon vouloir mutuel, et par ces opportunes suggestions qu'on faites d'une manière à la fois discrète et énergique les hommes qui représentaient le plus réellement la province de Québec à cette réunion du 29 janvier, savoir les ministres du gouvernement provincial. Dans son discours au parlement, l'hon. L.-A. Taschereau a indiqué à nos voisins qu'il importait d'éviter toute cause même indirecte de friction entre les deux races ; dans celui qu'il prononça au Château-Frontenac, l'hon. A. David indiqua le principe générateur d'une entente réelle et durable ; la connaissance de notre histoire, de cette partie de l'histoire surtout qui relate ce que furent le Canada et les Canadiens avant le traité de Paris.

Si l'on prêche l'entente, si l'on fait tout ce qu'on peut pour qu'il y ait entente aussi parfaite que possible entre les deux races, c'est que cette entente a été imparfaite, ou qu'elle n'a pas existé. La principale cause en fut que l'on ne s'est pas assez placé, réciproquement, au point de vue opposé et trop souvent on ne pouvait pas s'y placer parce qu'on était ignoré de ce qui créait ce point de vue. On a vécu de préjugés, fondés sur la rivalité ou l'antipathie, on ne s'est jamais compris parce qu'on a ignoré ce que nous étions et ce que nous avions été. Les descendants et les successeurs de ceux qui vainquirent aux Plaines d'Abraham se sont trouvés en face d'une situation dont ils n'ont cherché ni les causes ni les antécédents ; ils se sont étonnés, peut-être même offensés, de ce qu'ils ont jugé être un manque de déférence, de soumission ; ils n'ont pas assez réfléchi aux mérites et aux droits acquis par les premiers colonisateurs du pays, par les pionniers qui s'y établirent au péril de leur vie et par le labeur de leurs mains. Inversement, ils se peurent aussi qu'il y en ait parmi les nôtres qui n'ont pas réalisé tout ce qu'avait de valeur l'acte des loyalistes quittant les colonies insurgées pour venir s'établir dans un pays où les conditions de vie étaient plus dures, mais où ils continueraient de vivre en sujets de Sa Majesté, de celui qu'ils considéraient comme le souverain indiscutablement légitime du Canada tout entier. L'histoire mieux connue, les origines du Canada mieux appréciées, qu'y a-t-il de plus propre à faciliter une compréhension mutuelle et le respect de nos droits ? Si les Canadiens d'Ontario avaient bien su et bien compris l'oeuvre de ces Canadiens qui de l'Atlantique aux Grands Lacs avaient porté le flambeau de la civilisation cent cinquante ans avant la conquête du pays par les troupes de l'Angleterre, auraient-ils mis en doute, auraient-ils restreint, les droits primordiaux des gens de notre race établis parmi eux ? Si par la connaissance de l'histoire, ils avaient appris et s'ils s'étaient souvenus que leur pays devait au loyalisme des Canadiens-français d'être demeuré britannique, tant en 1776 qu'en 1812, auraient-ils jamais traité les nôtres comme on traite des suspects ? Les nouvelles générations, celles qui sont issues d'immigrants venus après la conquête, après la rébellion des treize colonies, après le conflit de 1812, ont-elles appris ce que les nôtres ont fait pour conserver ce pays à la couronne d'Angleterre ? Si tous ces faits étaient sus et appréciés de bonne foi, y aurait-il eu les malentendus, les tiraillements qui se firent sentir entre le Haut et le Bas Canada, et qui se sont continués sous une forme atténuée depuis 50 ans entre les deux provinces sœurs ? En un mot si l'histoire du Canada avait été mieux apprise, mieux enseignée, serait-il besoin de parler de bonne entente ?

Il n'est jamais trop tard pour bien faire et commencer. L'étude de la vérité conduit à la lumière ; l'étude des faits tels qu'ils sont, tels qu'ils furent, vulgarisera la connaissance de la vérité. La vérité est une, on s'entend toujours quand on est de bonne foi en présence d'une vérité, de la vérité évidente. Des esprits peuvent contredire la vérité, comme les malhonnêtes peuvent nier l'évidence, mais ce sont là des exceptions, les masses ne sont pas de mauvaise foi. Il importe donc que la connaissance de l'histoire, de notre histoire, soit répandue : nous avons un grand besoin de la savoir ; les peuples à race unique ne sont pas dans le même cas, s'il leur est toujours bon de connaître leur histoire, il ne leur est pas nécessaire comme à nous d'apprendre les grands faits qui ont marqué leurs origines. Une telle étude nous est indispensable pour arriver à une compréhension suffisante de ce que nous sommes, de ce que nous pouvons vouloir, de ce à quoi nous aspirons.

Il n'y a du reste pas qu'en Québec et en Ontario que l'on éprouve ce besoin d'une étude mieux faite et plus complète de notre histoire. Vers le même temps où l'hon. M. David préconisait un meilleur ensei-

gnement de l'histoire du pays, le professeur Chester Martin se présentait à Winnipeg, au nom de l'Université du Manitoba, devant le conseil de la race, pour un pays.

Il demanda au conseil provincial de l'Institution publique, pour demander une révision du programme scolaire de manière à donner à la jeunesse manitobaine un enseignement plus complet de l'histoire du Canada : "Il faudrait l'apprendre plus tôt aux élèves, ne pas se contenter de l'histoire d'Angleterre, mais inclure l'histoire du Canada à partir au moins de 1713", dit en substance cet éducateur distingué. C'est donc qu'on sent un peu partout l'utilité de remonter aux sources, de donner plus d'ampleur à la vérité historique. Il est certain qu'il n'y a pas de meilleur moyen d'arriver à parfaire l'utilité de l'esprit canadien, que de répandre dans le peuple et par la jeunesse la connaissance aussi exacte que possible de la vérité historique concernant le Canada et ses origines. N'est-ce pas l'historien Camille Jullian qui a écrit : "Une heure d'histoire et de réflexion dans le silence de votre cabinet servira plus votre pays que cent discours lancés à tous ses carrefours" ?

"L'histoire, écrit un jour Fustel de Coulanges, n'est pas l'accumulation des événements de toute nature qui se sont produits dans le passé. Elle est la science des sociétés humaines. Son objet est de savoir comment ces sociétés ont été constituées. Elle cherche par quelles forces elles ont été gouvernées, c'est-à-dire quelles forces ont maintenu la cohésion et l'unité de chacune d'elles. Elle étudie les organes dont elles ont vécu, c'est-à-dire leur droit, leur économie publique, leurs habitudes d'esprit, leurs habitudes matérielles, toute leur conception de l'existence. Chacune de ces sociétés fut un être vivant ; l'histoire doit en décrire la vie." L'étude de l'histoire, l'enseignement de l'histoire bien faits, l'entente entre les peuples, entre les races, découle comme naturellement, chacune respectant les droits, les titres et les tendances de l'autre.

L'histoire bien faite et bien enseignée, rappelle encore Jullian, n'engendre pas l'orgueil national, mais l'amour national. L'orgueil explicite-t-il, est un sentiment d'égoïsme et d'erreur, c'est croire à la perfection de soi, c'est l'arrêt dans le progrès, c'est l'ignorance ou le mépris du voisin. L'histoire faite en amour et en vérité nous incite à nous incite à nous rendre reconnaissants à nos aïeux de ce qu'ils nous ont transmis, à nous rendre meilleurs, à admirer le travail, la science, la valeur, la loyauté chez les autres. Y a-t-il beaucoup de sciences aussi utiles que celles-là ? En est-il une dont nous puissions tirer, au point de vue national et racial, de plus grands bénéfices ? L'honorable secrétaire provincial a donc rappelé on ne peut plus opportunément que la connaissance de notre histoire est le roc sur lequel doit s'appuyer la fondation de notre esprit national, et en promouvant l'étude de l'histoire. M. David a donné une orientation judicieuse aux efforts d'une foule de bonnes volontés qui pourraient demeurer futiles parce qu'éparpillés ou mal dirigés. Induire la jeunesse des deux provinces à approfondir nos origines nationales, c'est hâter la parfaite entente chez deux races et deux peuples depuis longtemps juxtaposés t qui ne se sont jamais assez bien compris. C'était là non pas l'acte d'un politicien, mais une inspiration de grande politique.

(Le Soleil)

GLANURES

Dans l'histoire criminelle de l'Allemagne, Haarmann est loin de tenir le record. Il y a 150 ans, les époux Gravenkamp, propriétaires en Westphalie, à Broebiligen, près Munster, avouèrent qu'ils avaient assassiné plusieurs centaines de personnes, uniquement pour satisfaire leur besoin de tuer. Ils étaient riches et estimés, et passaient pour être très charitables car ils avaient l'habitude d'héberger les voyageurs et chemineaux qui passaient sur la grande route bordant leur domaine.

Pendant dix ans, leurs crimes restèrent impunis, mais un jour on retrouva, dans l'Ems, les bréviaires de deux prêtres mystérieusement disparus et l'enquête démontra qu'ils avaient passé leur dernière nuit dans l'hospitalière maison des Gravenkamp. Pressés de questions, ceux-ci reconnurent qu'ils avaient tué les prêtres et ce premier aveu permit de reconstituer peu à peu la longue filière de leurs crimes. Les délire homicide dont ils étaient atteints ne constitua pas, aux yeux des juges de ce temps-là, une circonstance atténuante. Ils furent condamnés à mort et exécutés.

En allant au supplice, Gravenkamp répondit cyniquement à son confesseur qui insistait une dernière fois pour connaître le nombre de ses victimes :

— J'ai certainement tué autant d'hommes que le plus vieux boucher de Munster a tué de veaux.

DESCENDANCE D'ALCOOLIQUE. — C'est en Suisse que ce tableau généalogique d'alcooliques a été dressé par le professeur Foerster, de Zurich, afin de montrer comment la perversion d'un seul être peut vicier des générations entières d'humains.

Une Suissesse, née en 1740, mourut dans les premières années du siècle dernier après s'être adonnée, sa vie durant, à l'ivrognerie la plus éhontée. Elle laissa une nombreuse postérité dont le professeur Foerster a reconstitué l'histoire. De cette savante étude, il résulte ceci : 142 des descendants de cette femme sont devenus vagabonds et ont vécu de rapine et de mendicité ; 62 ont été à la charge de la bienfaisance publique ; 184 se sont livrés à la prostitution ; 76 ont été condamnés pour différents délits ; enfin 7 (des hommes) ont été jugés pour assassinats.

Cette famille, ainsi soutenue par la charité publique et hospitalière, si l'on peut dire, dans les prisons, a coûté au gouvernement suisse la somme de 6 millions.

Telle sont les conséquences de l'alcoolisme pour l'individu, pour la société, pour un pays.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Modifications dans le service des trains de passagers.

Commencant dimanche le 28 septembre. Des changements importants seront faits dans l'horaire de plusieurs trains venant au partant de St-Hyacinthe.

Montréal, laissera St-Hyacinthe à St-Hyacinthe — Montréal.

Train No 33, tous les jours, pour 5.41 a. m.

Train No 37, excepté le dimanche, laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 7.13 a. m., arrivera à Montréal à 8.33.

Train No 41, de Nicolet, excepté le dimanche, laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 9.43 a. m., arrivera à Montréal à 11.05.

Train No 23, laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 2.45 p. m., excepté le dimanche.

Train No 45, pour Montréal à 5.00 p. m., passera tous les jours comme à présent.

Train No 115 pour Montréal, 8.20 p. m. le dimanche seulement, arrivera à Montréal à 9.40.

Train No 11, excepté le dimanche, laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 10.37 a. m., arrivera à Montréal à 11.59 a. m.

Train No 17, tous les jours, dimanche excepté, laissera St-Hyacinthe à 5.20 p. m., arrivera à Montréal à 6.05 p. m.

Train No 13, excepté et arrivera à Saint-Hyacinthe à 1.30.

Train No 12 excepté le dimanche pour Island Pond, laissera St-Hyacinthe à 5.40 p. m.

Train No 46 pour Québec, tous les jours laissera St-Hyacinthe à 6.03 p. m.

Train No 47, tous les jours dimanche excepté et arrivera à Montréal à 7.20 p. m.

Montréal St-Hyacinthe à Richmond Portland.

Train No 16, tous les jours dimanche excepté pour Portland, quittera St-Hyacinthe à 10.25 a.

Train No 44, train local, laissera St-Hyacinthe pour Richmond à 9.37 a. m., dimanche excepté.

Il n'y a aucun changement pour les autres trains qui ne sont pas contenus dans cette liste.

Pour plus amples renseignements, veuillez vous adresser à

Train No 38, laissera Montréal à 6.10 p. m. tous les jours excepté le dimanche et arrivera à St-Hyacinthe à 7.35 p. m.

Train No 42 excepté le dimanche, partira de Montréal à 5.20 p. m. et arrivera à St-Hyacinthe à 6.35 p. m.

Train No 24, tous les jours, laissera Montréal à 12.10 p. m., dimanche

E. O. PICARD

Agent pour la ville.

35 Laframboise, Tel. No 304

J. P. Lazure

Chef de gare, Tel. No 85.

LE POETE LOUIS LE CARDONNEL

Le prix Lasserre de littérature vient d'être attribué à l'abbé Ls Le Cardonnel pour l'ensemble de ses poèmes. C'est un verdict qui n'a suscité que des approbations et l'événement est d'autant plus digne de remarque que l'auteur couronné s'est, depuis de longues années, en quelque sorte retiré du monde des Lettres. Ni la camaraderie, ni le snobisme, ni moins encore l'esprit d'intrigue ne sauraient être ici suspectés au profit d'un ecclésiastique volontairement confiné dans sa retraite provinciale et uniquement voué aux devoirs de son ministère. Simplement sur un nom que l'éloignement et la modestie de celui qui le porte n'ont pu faire oublier trois beaux livres ont



Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, a dressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 6 mars, 1925 pour le transport des malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 6 fois par semaine sur la route rurale No. 1 ST-PIE DE BAGOT à commencer le 1er juillet, 1925 prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de ST-PIE DE BAGOT et au bureau de l'Administrateur de District où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

BUREAU de l'ADMINISTRATEUR de DISTRICT.

Montréal, 23 janvier, 1925.

J. Taylor

Administrateur Intérimaire

20f.



Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, a dressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 6 mars, 1925 pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 6 fois par semaine sur la route rurale No. 3 de ST-PIE DE BAGOT à commencer le 1er juillet, 1925 prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de ST-PIE DE BAGOT et au bureau de l'Administrateur de District où l'on pourra se procurer des formules de soumission.

BUREAU de l'ADMINISTRATEUR de DISTRICT

Montréal, 23 janvier, 1925

J. Taylor

Administrateur Intérimaire

13f.

raillié les voix du Jury auquel sa décision fait le plus grand honneur.

C'est une noble vie que celle de Louis Le Cardonnel. Je l'ai connu, jadis, aux temps conquérants du symbolisme, alors qu'une étroite amitié le liait à Emmanuel Signoret et à Adolphe Retté. Je le vois encore, sur l'une des banquettes du Cercle des étudiants catholiques du Luxembourg, devisant gentiment avec l'ardent poète de *Daphné*. Sur son beau visage méditatif, on pouvait suivre, à l'expression du regard et à la vive mobilité des traits, le sensible écho des paroles de son interlocuteur.

Tous ceux qui approchèrent alors Louis Le Cardonnel ont gardé de lui l'image d'un être rare charmant, enthousiaste sous un air de discrétion et de retenue; d'une âme délicate, un peu inquiète, avide de pureté et de perfection et où l'exquis laissait deviner la force. Les "petites revues": l'Ermitte, la Vogue, la Plume, les Ecrits, pour l'Art et surtout le Mercure de France publiaient de lui des poèmes dont on admirait la jeunesse et fière élégance, l'élévation de pensée et, dans la fougue lyrique, un je ne sais quoi de contenu et de discipliné qui le distinguait parmi les disciples de Mallarmé et de Verlaine et le gardait de certaines outrances. Sans doute déjà cédait-il à l'instinct secret d'une vocation plus haute. En tout cas, lorsque cet appel devenu plus impérieux, il quitta le siècle, il n'eut rien à renier de lui-même et le prêtre de Jésus-Christ n'eut point à désavouer les vers qu'avait publiés Ls Le Cardonnel.

Après avoir fait au Séminaire français de Rome ses études ecclésiastiques il reçut la prêtrise en 1896 et rentra dans son diocèse de Valence où il se consacra durant deux années au ministère paroissial. L'attrait de la vie monastique le porta bientôt à demander l'habit bénédictin. Admis au monastère de Ligugé, sa santé ne lui permit point d'y rester. Il avait au préalable fait un essai infructueux parmi les fils de St-François et chez les Oratoriens. Après cette épreuve il dut renoncer définitivement aux austérités du cloître et rentrer dans les rangs du clergé séculier. Prêtre libre, il a depuis lors, principalement habité l'Italie, le plus souvent à l'abri tuté-

laire de quelques couvent de Rome, de Florence ou d'Assise.

En disant adieu au monde l'abbé Le Cardonnel, grâce à Dieu, n'avait point pour autant renoncé à la poésie. La ferveur sacerdotale a simplement renouvelé et concentré son inspiration. Entre la mission de l'élu du sanctuaire et celle du poète, Louis Le Cardonnel a pressenti des affinités profondes et il en a persévérément recherché l'accord; c'est ce qui donne à son oeuvre un caractère si particulier et un accent si émouvant. D'un bout à l'autre, elle nous offre, comme on l'a dit d'un mot expressif: "un beau tissu de poésie humaine et sacrée" Et M. André Thérive l'a justement remarqué, "l'exemple de Louis Le Cardonnel est à peu près le premier en date, depuis l'aube du dix-neuvième siècle, d'une poésie religieuse qui ne se contente pas d'être vaguement morale et philosophique." C'est dans ses deux derniers recueils, *Carmina Sacra*, qui parut en 1913, et *De l'une à l'autre aurore* qu'il a publié cet automne, que cette merveilleuse fusion des tendres sollicitudes du prêtre et des impétueux épanchements d'une âme de poète sont principalement sensibles. L'esprit le plus lucide et l'art le plus délectable collaborent pour mettre la beauté au service de la vérité. Et peut-être mieux que tout commentaire une citation fera-t-elle sentir ce que, je crains, j'ai bien insuffisamment défini. Voici la Prière qui est l'avant dernière pièce du volume *De l'une à l'autre aurore*:

Chaque jour, un peu plus, mon Dieu, que, de moi-même.

Je ne fasse qu'un vide où Vous devancez tout.

Entrez en moi, Seigneur, ô Vérité suprême.

Vous seul qu'on puisse aimer sans trêve et sans dégoût.

Oui, je vous ai reçu ce matin à la Messe;

De ma tremblante voix je vous ai consacré.

Que j'aie maintenant béni la jeunesse

Les yeux clairs, le front pur, limpide et délivré.

Que tout ce que je dis passe en vigueur aux âmes;

Elles n'ont plus de joie, elles n'ont plus d'amour;

Un vent froid a soufflé sur les antiques flammes.

Nous errons dans la nuit, mais vous êtes le jour.

Ils seront éclairés d'espoir à mon passage,

Me sentant plein d'ardeur à la fois et de paix;

Mes pas les guideront si vous me gardez sage;

Seigneur, préservez-moi de moi-même à jamais.

Soyez-moi dans la lutte une sûre défense;

Entretenez sans fin ma lumière et mon feu.

Mais j'entends l'avenir qui chante dans l'enfance;

Je vais parmi les fils et les filles de Dieu.

L'abbé Bremond doit aimer cet "humaniste dévôt" qui a christianisé les Muses, lyrique dont les chants rendent un son tout ensemble si moderne et si classique.

Raoul Narsy.

LE BIEN-ETRE DU BÉBÉ DURANT FEVRIER

Février est l'un des mois les plus dangereux de l'année pour les tout petits. C'est un mois de jours froids de tempêtes, qui empêchent la mère de sortir le bébé pour leur

GIN Canadien Melchers CROIX D'OR

LE MEILLEUR GIN
Fabriqué à Berthierville, Qué. sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:
Gros 42 onces - Prix \$3.80
Moyens 26 " - " 2.55
Petits 10 " - " 1.10

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited - Montréal
DISTILLERIE À BERTHIERVILLE

QUEL CHEMIN

Votre Fils Prendra-t-il ?

CELA DEPEND DE VOUS

Si quelque chose lui arrivait, lui faudrait-il quitter la classe et prendre le premier emploi qui se présente de façon à aider sa mère à subvenir aux besoins de la famille. Les emplois qui s'offrent à lui dans la vie de "l'impasse" nécessitent peu d'éducation, et offrent de bons salaires pour commencer. Les emplois du chemin du "Succès" requièrent une éducation et une période de travail à un salaire minime. Vos responsabilités ne devraient pas retomber sur les épaules de vos enfants.

SUCCESS
EDUCATION
OCCASION

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY
J. A. BELANGER, REPRÉSENTANT À ST-HY

J'ai actuellement pour \$..... d'assurance d'après le plan.... J'ai une femme et enfants qui dépendent de moi. Quelle police me conseillez-vous de prendre?
Nom..... Adresse.....

faire prendre l'air frais si nécessaire à sa santé. Le bébé est par conséquent confiné à la maison. Plus que souvent les chambres sont surchauffées et mal ventilées et le tout petit contracte le rhume ou la grippe. Ce qu'il faut pour garder le bébé en bonne santé, est un bon laxatif qui réglera l'estomac et les intestins; chassera la constipation et l'indigestion et par là empêchera ou enrayera les rhumes et la grippe. Un tel laxatif sont les Pastilles Baby's Own. Elles sont douces mais complète dans leur effet; sont absolument sûres vu qu'elles sont garanties ne pas contenir ni opiat ni narcotiques. Elles ne manquent jamais de faire beaucoup de bien aux tout petits et peuvent être données au bébé nouveau-né ou à l'enfant qui grandit. Les Pastilles sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25c la boîte de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

BIERES PORTERS DOW

LES MEILLEURS EXTRAITS DE MOUTON ET D'ORGE.

ECRITURE FAITE DE MAINS ET DE TÊTES

On aurait découvert le Palais des premiers Rois de Babylone.

Selon un rapport du professeur S. Langdon, assyriologue qui dirige, à Kisch, les fouilles entreprises par le musée de l'Université d'Oxford, on aurait découvert le palais des premiers rois de Babylone.

Les ruines que l'on vient de trouver représentent le plus ancien monument découvert en Orient. Elles sont dans un état parfait de conservation.

Cette grande construction a été bâtie avec les briques du plus ancien type connu. Après avoir mis au jour les murs extérieurs, les ouvriers découvrirent un magnifique couloir avec alcôves.

Près de ce couloir se trouve une imposante colonnade allant de l'est à l'ouest, devant la salle du trône. D'après les inscriptions relevées,

cette colonnade aurait marqué l'entrée d'un tribunal où les rois et les sages du palais rendaient la justice.

Tout autour de la salle du trône se trouvent de nombreuses plaques merveilleusement ouvragées représentant les expéditions des premiers rois partant à la conquête des villes étrangères. On y voit distinctement les habits et les dentelles que portaient les rois qui, selon toute probabilité, n'étaient pas des sémites, à en croire M. Langdon. Les rois et leurs prisonniers ont tous des têtes rondes et sont complètement rasés. L'axe de leurs yeux monte et descend, au lieu d'être horizontal, comme chez les sémites.

D'autres plaques reproduisent des troupeaux revenant des champs où qu'on est en train de traire. La gravure et la marqueterie de ces plaques témoignent d'un grand talent dans ces arts.

Près du trône, on a découvert la plus ancienne écriture réalisée au moyen d'images. La plaque représente des mains et des têtes, et constitue une liste des esclaves du palais.

LA MAISON DE PIERRE BLANCHE

C'était la plus belle de la rue et même de la ville. On l'appelait ainsi à cause de l'inscription tracée en larges capitales romaines, avec la date de 1572 dans le cartouche qui surmontait le grand portail d'entrée. Une niche, vouée de la statuette qui avait dû l'occuper, montrait encore sa coquille du fond, acostée de deux rinceaux qui se terminaient en têtes de femmes. Le porche conduisait à un jardin qui se développait en profondeur vers un pavillon ombragé de grands arbres ; des canards chinois voguaient sur une pièce d'eau ; séparé des pelouses par un cordon de pommiers nains, le potager s'étendait le long de l'orangerie, avec son lavoir et ses volières. Rien ne manquait à cette résidence ; à gauche en entrant, le logement du cocher, les remises, la sellerie ; à droite, l'enfilade des pièces de réception, ouvrant sur une galerie vitrée. Le commandant Desvigneaux y menait une existence opulente entre ses quatre domestiques : Pierre, encore bon cavalier, son ancien ordonnance ; Jules, le valet de chambre, jardinier à ses heures ; Mélanie, qui régnait à la cuisine et Françoise, femme de Jules, à la lingerie. Tout le long de l'année, Gâtineau, le régisseur, prenait place au dîner du soir et le dimanche, sa fille l'accompagnait quand les

nièces du maître de maison étaient là. Une discipline régulière, mais douce, réglait le travail de chacun ; tout se passait en silence ; c'était l'obéissance passive et militaire. Le commandant, ancien polytechnicien, exigeait et obtenait beaucoup par une douceur un peu distante et une bonhomie réelle. Veuf et très sentimental, il avait reporté son besoin d'affection et de grâce féminine sur ses nièces, qui, avec ses deux fils, remplissaient le logis de rires, de bruits de jupes dans l'escalier et du choc des éperons sur les dalles. Des trois jeunes filles, l'aînée, Hermine, blonde et sentimentale, s'adonnait à la poésie et collectionnait les emblèmes ; Sophie, la cadette, vive et malicieuse, se plaisait aux travaux de l'aiguille, et la dernière, Octavie, rieuse, brune, toujours chantante et raisonnable, stimulait Hermine et calmait Sophie. L'oncle Philbert, comme on l'appelait, avait bien ses préférences : nul n'ignorait qu'elles allaient à Sophie, en mémoire d'une sœur tendrement aimée, mais ces charmantes filles n'en prenaient nul ombrage, considérant l'élu comme la reine de la ruche.

Les deux fils du commandant avaient choisi (au fait, l'avaient-ils bien choisie ?) la carrière militaire. Horace était déjà officier d'ordonnance de son général et Ludovic était encore à Saint-Cyr. Ce jeune-là n'était point dangereux, mais l'aîné devenait le point de mire de toute la jeunesse féminine de l'endroit avec ses cheveux frisés, sa moustache touffue et les aiguillettes qui chamarraient sa tunique. Taquineries d'une part, coquetteries de l'autre, c'était, sous

les yeux du père amusé, une escarmouche continuelle. Ludovic comptait les coups, passait, suivant les besoins, d'un camp à l'autre, offrant son aide aux cousines quand Horace les agaçait de trop près, allié de son frère, quand les jeunes filles, au bec délié, prenaient l'offensive comme une volée de mésanges.

La tante Malvina, grondeuse et méfiante, n'aimait guère ces façons. Toute cette jeunesse évaporée ne voyait de mal à rien, mais il était bien temps que cela finisse et qu'Horace prenne femme. "Non pas qu'il choisisse parmi ses cousines, ajoutait la sévère sœur. Merci ! il y avait bien assez de mariages entre parents dans la famille ; le grand-père, un autre Philbert, avait épousé son amie d'enfance qui portait le même nom que lui ; ce n'est pas ce qu'il a fait de mieux. Pas de ça, Lisette !" Et, ce disant, elle pensait à Sophie, qui tenait la première place : "Tu l'aimes comme une fille ! reprenait Malvina, raison de plus. Tu ne peux la donner à ton fils. Crois-Moi ! coupons court à ces marivaudages. Horace est beau cavalier, riche de la succession de sa mère ; tu ne seras pas embarrassé. Va donc passer une semaine à Paris avec lui ; présente-le à tes camarades de l'Ecole de guerre et qu'il nous ramène quelque héritière !

Philbert était très ennuyé. On ne résistait pas à Malvina qui, avec son brin de barbe, était surnommée le "Commandant en chef". Tous les rêves de vieillesse tranquille et douillette du commandant étaient troublés. Il pestait contre la sœur envahissante et son grand juron était : "Sapristi !" Il n'aurait pas

fallu prendre l'ancien directeur de l'Arsenal pour un traîneur de sable ; les rares fois où il allait au café on lui servait du lait ou de l'eau sucrée ; catholique pratiquant, d'une grande distinction d'idées et de manières, il imposait le respect. Seule, Malvina le bousculait et le grondait. Que de fois, il lui arrivait de soupirer : "Malvina, tu es ma sœur, et je t'aime bien, mais, Dieu ! que tu es assommante ! — Ce n'est pas tout ça, répondait la vieille femme qui se cramponnait à son idée. Ton ami, le général de Landrevy n'a-t-il pas une fille ? Oui, oui, je me souviens ! il parlait ici du souci que donne la jeunesse quand on n'a que des institutrices à la maison. Voilà ton affaire. Vas lui rendre, avenue de Ségur, avec ton Horace, la visite qu'il nous a faite l'an dernier."

Philbert se rangea à l'avis du commandant en chef ; il revint, puis repartit. Horace ne paraissait plus ; tant Malvina devenait secrète et taciturne. Le vieil officier rafraichissait sa garde-robe ; ses cravates de satin noir à double tour prenaient encore de l'ampleur. Enfin, un beau jour, il annonça les fiançailles de son aîné avec Mlle de Landrevy. La jeune fille était orpheline, la maison en deuil ; pas de fête, la stricte intimité dans la chapelle des cathéchismes de Sainte-Clotilde. Ainsi en avait-on décidé, avenue de Ségur, à la grande déception des cousines et de Ludovic qui avait déjà dit que ce serait très peu gai, très peu non-

EN VENTE A NOTRE BUREAU

DIVERSES FORMULES A L'USAGE des
AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS.

Pancartes de tous Genres SUR PAPIER ET SUR CARTON

Feuilles de Rôles, Blancs de Listelectorale
et Autres Formules pour Rayer
ou Ajouter les Noms de la liste Electorale

en face d'une bouteille vendue de vieux Bourgogne, et désignant son verre : "Très peu, je vous prie !" qu'au salon, elle arrêta le jet de la thière et le mouvement de la pince à sucre avec le même "très peu, je vous prie !" elle fut vite surnommée la "cousine très peu", d'autant qu'elle était très peu causante, très peu en train et, (on chuchotait déjà) très peu aimable. Hermine, qui, voulait composer un compliment, se rabattit sur une épigramme ; Sophie aiguisa son petit bec acéré, Octavie prit un sourire indifférent ; Ludovic sortit davantage et ne fit que de brèves apparitions au repas. Seule, tante Malvina, qui avait le respect des particules, envahissait l'appartement de sa nouvelle nièce et la trouvait "excessivement distinguée".

La jeune femme professait pour la "province" ce dédain comique de certains Parisiens qui, élevés en serre chaude, s'imaginent que les moutons paissent enrubannés, que les pruneaux pendant tout confits aux branches, et, de bonne foi, découvrent l'Amérique en apercevant des arbres et des prairies ailleurs qu'aux quinconces du Luxembourg ou aux pelouses de l'Esplanade. Elle avait compris dans cette ignorance ingénue ses cousines qu'elle croyait pot-au-feu, bien sages et sans malice. Mais, quand Hermine se fut décidée à dire un sonnet de sa composition, après qu'elle eut surpris Sophie nuancant elle-même les soies de son fauteuil, et une fois qu'Octavie eut exécuté une sonate avec un style classique sans défaillance, elle dut s'avouer que ces petites bourgeoisies étaient charmantes, raffinées et d'une société précieuse. Malheureusement sa première réserve avait écarté les avances ; si elle parcourait les allées du parterre, les autres disparaissaient au potager ; en promenade, on s'arrangeait pour l'encadrer entre son beau-père et son mari ; au salon, chacune prenait un livre ou un journal. Une atmosphère silencieuse s'épaississait autour d'elle ; il fallut bien constater, bien qu'il lui en coûtât, qu'elle avait fait fausse route.

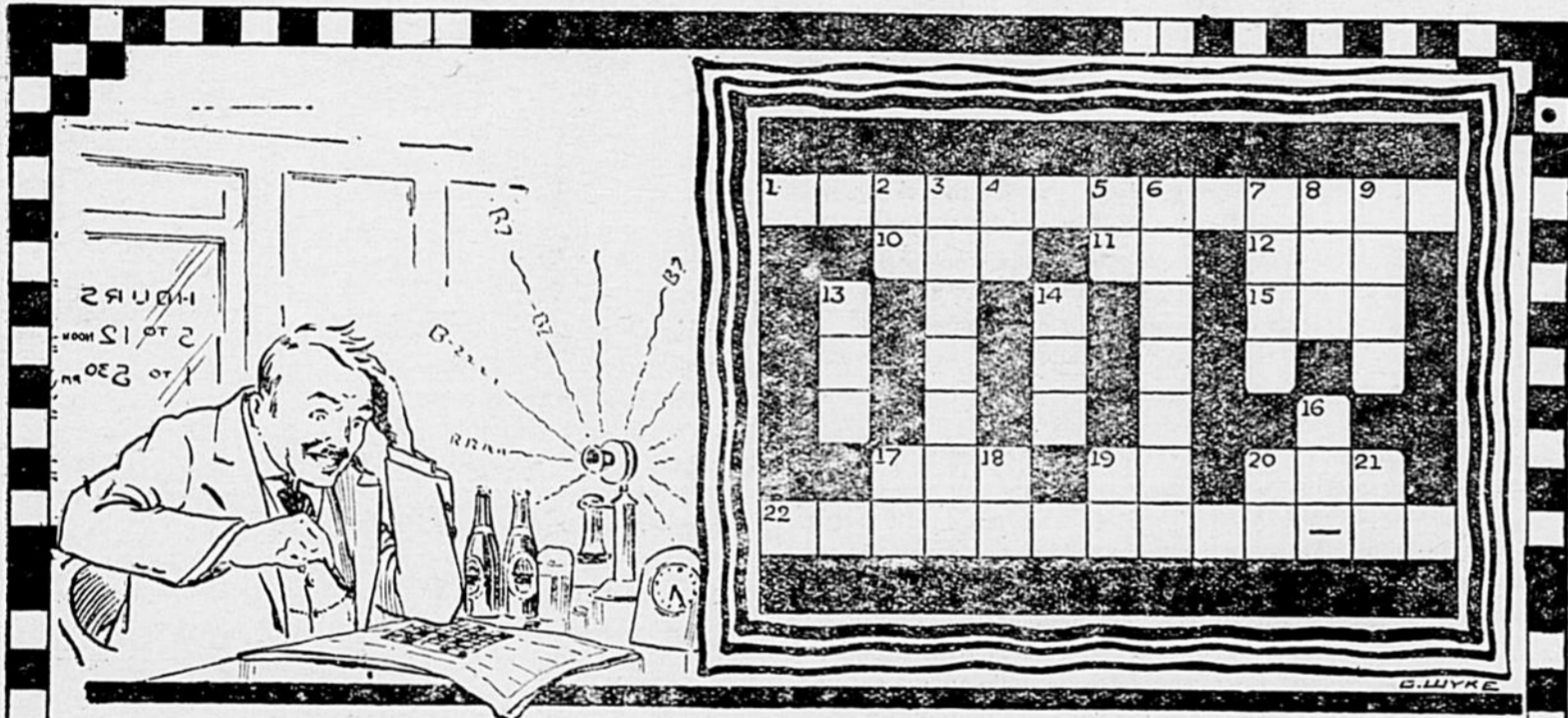
A table, on avait pris le grand service en son honneur. L'oncle Philbert présidait les repas en face de Malvina. Jules, qui servait, avait la consigne des jours de gala. La chère était délectable, les vins de choix ; seuls, les desserts laissaient à désirer. C'étaient les gâteaux secs extraits des boîtes de

ter blanc et devant les hésitations de Sophie, très gourmande, Ludovic ne manquait pas de chuchoter : "Prend-en, je t'en prie, sans quoi ils reparaitront l'année prochaine !" Il arrivait quelquefois des retards ; l'oncle fronçait le sourcil à l'entendre des coupables, excepté de sa belle-fille qui pénétrait dans la salle à manger avec mille excuses. A son apparition, les colloques, rires, attaques et ripostes, tout s'arrêtait. Autant dire une banquette qu'on aurait introduite et qui aurait tout gelé autour d'elle. La Parisienne en souffrait. Un soir, elle avait affecté de considérer la volaille rôtie que le valet de chambre apportait au milieu de la table. Philbert, qui ne voulait pas de tripotage clandestin à l'office, découpa la pièce avec une habileté consommée, levant les aiguillettes d'une viande noire et juteuse, tordant d'un coup sec les membres rissolés où demeurait un bourrelet de fine graisse ambrée. Puis le serviteur passa le plat. Le silence devenait plus profond et un peu gênant ; quelques assiettes étaient déjà retirées. Alors, la cuisine "très peu" éleva la voix dans le mutisme général : "Mon père", commença-t-elle ; tout le monde leva le nez : "Ce poulet est excellent !" Stupeur ! — "Ma fille, répondit le commandant avec bonhomie, c'est un canard !" Les convives baissèrent les yeux et une imperceptible brise de gâté courut sur les lèvres et au coin des paupières comme les vents légers qui, sans bruit, rident la surface de l'eau. Je ne voulais pas jurer qu'aucun pied ne s'égara sous la table et qu'il n'y eut pas quelques coudes effleurés. Un poulet ! Seul, le commandant ne remarqua rien, car Jules lui présentait un comptoir de poires et désignait de l'index, sans dire un mot, la poire blette réservée au maître qui devait la choisir pour la déguster avec une cuiller à café.

Robert Delagrangé.

Sénilité Précoce

Le célèbre Dr. Metchnikoff, une autorité sur la sénilité précoce, dit qu'elle est "causée par des poisons engendrés dans les intestins." Lorsque votre estomac digère bien, sa nourriture cette dernière est assimilée sans former de matière empoisonnée qui est la cause d'une sénilité précoce et qui abrège votre vie. Réglez votre digestion en prenant de 15 à 30 gouttes de Sirop Seigel, après les repas.



Popularité 20^{ème} siècle! DOW

Old Stock Ale
Mûrie à point

- | HORIZONTAL | |
|--------------------------------------|--|
| 1. Qui extermine | 6. Ancienne ville d'Asie (anglais) |
| 10. An animal | 7. Action de blesser (vieux français) |
| 11. Mot de défi | 8. Période chronologique |
| 12. L'idéal du talent | 9. Etat des Mormons |
| 15. Nom de fille | 13. Dow—Stock Ale |
| 17. Abréviation de l'opposé d'orient | 14. Prime par la force et par la qualité |
| 20. Ville des Pyrénées | 16. Sixième note de la gamme |
| 22. Ville de la Nouvelle-Ecosse | 17. Vieux langage |
| | 18. Préfixe funéraire |
| | 19. Premier titre d'un évêque |
| | 20. Après midi |
| | 21. Chiffre |
-
- | VERTICAL | |
|------------------------|--|
| 2. Pronom possessif | |
| 3. En magasin | |
| 4. Abréviation égale | |
| 5. Arbre toujours vert | |

Ce casse-tête contient la plupart des mots essentiels qui se trouvent dans l'annonce, même les mots anglais qui ont fait la vogue de cette délicieuse bière.

Solution la semaine prochaine.

PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ

NOTES LOCALES

ETAT CIVIL.

Cathédrale

Baptêmes

Février le 8. — Marie, Judith, Suzanne, Doris, fille de Horace Robinson et de Rose-Anna Trudeau. Parrain et marraine, Ferdinand Thibault et Hermine Savoie, grands parents de l'enfant.

Février le 10. — Joseph, Rosaire, Lorenzo, fils de Ovide Dufault et de Rosanna Bergeron de cette paroisse. Parrain et marraine, Joseph Bergeron et Malvina Gendreau.

Février le 10. — Marie, Claire, Marthe, fille de Napoléon Larue et de Rose-St-Jacques. Parrain et marraine, Armand Larue et Jeanette Larue.

Mariages

Février le 7. — Entre Donat Flibotte, domicilié en cette paroisse fils de Antoine Flibotte et de Marie Lafleche, et Yvonne Pelletier, fille de Philias Pelletier et de Marie-Anne Levesque, aussi de cette paroisse.

Février le 9. — Entre Joseph Maheu, cultivateur, domicilié à Roxton-Pond et Régina Lamoureux, domiciliée en cette paroisse.

Sépulture.

Février le 9. — Arzélia Grégoire, épouse de J. O. Beaugard, avocate de cette paroisse, décédée à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à l'âge de 51 ans et 8 mois.

MADAME J. O. BEAUREGARD

La dépouille mortelle de Mme J. O. Beaugard, née Arzélia Grégoire, est arrivée vendredi soir St-Hyacinthe venant de Montréal où la défunte était décédée le matin même à l'Hôtel-Dieu, à la suite d'une opération chirurgicale.

Plusieurs centaines de personnes s'étaient rendues à la gare, parmi lesquelles, nous avons pu reconnaître MM. Jos. Bissonnet, Jos. Mathieu, J. E. Lanoix, J. L. Bergeron, Henri Brousseau, Gustave J. Chagnon, J. E. Gosselin, H. E. Benoit, Herménégilde Beaugard, J. B. Bousquet, Jules Laframboise, Sr., L. E. Morier, Horace St-Germain, B. Bélanger, T. A. St-Germain, H. Desnoyers, V. J. Mongeau, Victor Chabot, J. E. Robert, Augustin Larivière, Louis Lussier, T. A. Fontaine, Nap. Langelier, E. Lafrance, René Morin, Henri Morin, J. L. Cormier, Le Magistrat Marin, Joseph Godbout, Eusèbe Bourgeois, Benoit Benoit, A. Jarret, D. N. Dupont, Le Chef Bourgeois, Le Capitaine Sénécal, Wilfrid Berthiaume, Emile Solis, H. Leduc, Antonio Godbout, pour conduire le corps de la défunte jusqu'à sa résidence.

Les funérailles ont eu lieu lundi matin à la Cathédrale au milieu d'un immense concours de parents et amis.

Les porteurs étaient : MM. Gus. J. Chagnon, Louis Lussier, J. L. Cormier, Jos. Bissonnet, Henri Sicotte, et Augustin Larivière.

Le deuil était conduit par M. J. O. Beaugard, époux de la défunte, Jules Beaugard, fils, Etienne Grégoire, de Lynn Mass. Hormisdas Grégoire de Webster Mass., Ludger Grégoire, de Rivière du Loup, Hormisdas et Wilfrid Beaugard, Lt.Col. Hector Bissonnet, Montréal, Rosario Grégoire, Granby, P. Grégoire, Webster, H. Alix, et Antonio Grégoire de Montréal, Etienne et Stanislas Grégoire, de St-Hyacinthe, Hormisdas Beaudry, d'Upton, Albert Beaugard, Ovide Gaudet, et Jean Riendeau, de Montréal.

Le chant de circonstance a été fourni par la chorale de la Cathédrale.

Offrandes de Messes :

M. et Mme Jules Beaugard, de Montréal, M. et Mme A. Larivière, M. et Mme J. Alfred Brodeur, M. et Mme J. C. Marsan, M. et Mme J. A. Beaugard, de Montréal, M. et Mme Art. Bernier, M. et Mme Edmond Duckett, Famille Hector Gaudette, de Montréal, M. et Mme Napoléon Godbout, M. et Mme E. Brousseau, M. et Mme Auray Brodeur, M. et Mme Louis Lussier, M. et Mme Octave Auclair, M. et Mme V. J. Mongeau, M. et Mme T. A. St-Germain, Mme Joseph Grégoire, M. et Mme J. E. Lanoix, M. et Mmes Beaugard, de Sherbrooke, Mme Olivier Jacques, Mme J. H. Lemay, Famille J. O. Gaudette, de Montréal, M. et Mme Ludger Grégoire, de Rivière du Loup, M. et Mme Valmore Chagnon, MM. les docteurs Morin, M. Eusèbe Bourgeois, Mme Lemieux, Mlle Dansereau, Famille J. T. Godbout, M. Rosario Grégoire, Granby, M. et Mme Horm. Alix, de Montréal, M. et Mme J. O. Archambault, de Sherbrooke, L'Association des ames de Charité, M. et Mme H. A. Beaugard, Mlle A. Minette, Famille Etienne Cordreau, M. et Mme Armand Lahaise, M. et Mme Jean Riendeau, de Montréal, Mme F. Laroque et sa famille, M. François Langelier, M. et Mme J. L. Chamagne, M. et Mme P. J. E. Collette, de Montréal, M. et Mme Antonio Godbout, M. et Mme F. Nolin, M. et Mlle Dorais, M. et Mme U. H. Robert, M. et Mme W. Campbell, M. R. Marchand, de Montréal, M. le Dr et Mme Ranger, de Pointe-Claire, M. et Mme H. St-Germain, Mlle Marie-Louise Côté, M. et Mme D. N. Dupont, M. et Mme Arthur Flibotte, M. J. B. Hurteau, de Terrebonne, M. le Dr et Mme Viger, Famille A. A. Côté, Famille Joseph Mathieu, Mlle J. Messier, Mlle Claire Bissonnette, de Montréal, M. et Mme Gustave Chagnon, Le Club de Bridge, Famille J. A. Côté, M. et Mme J. L. Guillet, MM. Ch. et Léon St-Jacques, M. et Mme Henri St-Jacques, M. le docteur et Mme Birtz, M. et Mme Hector Bissonnette, de Montréal, Mme C. L. Ledoux et sa famille, Mmes Dames de la Chorale Ste-Cécile, M. et Mme M. A. Lainé, de Sherbrooke, M. J. E. Phaneuf, M. P. P., de St-Hugues, M. Art. Beaugard et Mmes Beaugard, Mme Armand Demers, de Montréal, M. le Dr et Mme J. N. Paul Fournier, M. et Mme Elie Beaurbeau, de Québec,

Télégrammes.

M. et Mme René Beaugard, de Toronto, Mmes Mary et Berthe Lapointe, de Montréal, M. Rosario Gaudry, de Montréal, M. et Mme D. A. Nadeau, de Montréal, M. J. L. Cartier, de St-Antoine.

Tributs Floraux.

M. le Juge et Mme Marin, M. J. O. Beaugard et Mmes Beaugard, Le Barreau de St-Hyacinthe, M. et Mme J. H. Nault, de Montréal, M. et Mme Hector Bissonnette, de Montréal, M. et Mme G. Daoust, de Ste-Anne de Bellevue, Mlle May Mitchell et Mme A. Mitchell, McCourt, de Sherbrooke, M. et Mme Gédéon Beaurbé, M. et Mme René Morin, M. P., M. et Mme Henri Sicotte, M. Georges St-Jacques, M. et Mme E. Lafrance, M. et Mme J. Bissonnette, M. et Mme Guilby, M. Charbonnel, M. et Mme Edouard Dupont, M. et Mme J. L. Cormier, Un groupe d'amis, Mme T. A. St-Germain, Mme E. Birtz, Mme L. Guillet, Mme Octave Auclair, Mme F. Nolin, Mme Arthur Flibotte, Mme E. Duckett, Mme Jean Richard, Mme L. Bisson, Mme Henri Morin, N. P. Mlle Marguerite Marin, Mlle M. Berthe Larivière, Mlle Marcelle Morin, Mlle Diane Morin, Mlle Estelle Morin, Mlle A. Lambert, Mlle Simonne Lussier, Mlle Renée Lussier, Mlle Marie-Jeanne Leclerc, Mlle Claire Ostiguy, Mlle Marguerite Benoit, Mlle Alice Laframboise, Mlle Rachel Casavant, Mlle Elisa St-Jacques.

Bouquets Spirituels.

M. et Mme Lucien Beaugard, de Montréal, Les Elèves de Soeur St-Camille, Les Religieuses de La Présentation, Famille S. A. Grégoire, M. et Mme J. A. Vaillancourt, Mme G. Paré, M. le Dr et Mme Liboire Beaugard.

Sympathies.

M. et Mme Louis Augustin, M. et Mme A. Bourgeois, M. et Mme J. A. Jarret, M. et Mme W. Melançon, N. P., de St-Hugues, M. et Mme Edmond Robert, M. le dentiste Bédard, M. et Mme Victor Chabot, M. et Mme B. Bélanger, M. et Mme Joseph Touchette, La Famille J. A. Brais, M. et Mme Henri Richard, M. et Mme Victor Sylvestre, M. et Mme L. A. Brunelle, M. Victor Chabot, avocat, Mme Marc Blouin, Mme J. B. Picard, M. et Mme Emile Solis, Famille P. A. Lefebvre, M. et Mme O. Gauthier, Mlle Ida Boucher, Famille Joseph Desautels, Les Directeurs du Potronage, St-Vincent de Paul, M. et Mme J. A. R. Morin, Famille G. Beaugard, de Sherbrooke, M. et Mme A. S. Cordreau, de Montréal, M. et Mme J. G. Traham, Mlle Annette Collette, de Montréal, M. et Mme J. Arm. Cartier, de St-Antoine, M. et Mme Wilfrid Routhier, de Sherbrooke, M. et Mme Couture, de L'Ange-Gardien, M. et Mme Lamotte, de St-Hyacinthe, Mlle M. Ahaire, de Sherbrooke, Mme Gasp. Turcot, de Montréal, Mmes H. et E. Turcot, de Montréal, M. Ray-

mond Lanetôt, M. le Dr C. A. Bernard, M. P. P., de St-Césaire, Mlle Juliette Benoit, de Montréal, Mlle A. Daoust, de Montréal, Mme P. Boulay, Mme F. St-Jacques, Mme Maurice St-Jacques, M. le Dr et Mme R. Philie, Mlle Eglantine Bourbeau, de Québec, Mmes Proulx M. et Mme Arthur Leclerc, M. et Mme Henri Cadorette, M. et Mme L. G. Lalime, Mlle Picard, Mlle Beauchemin, Mlle Bourgeois, M. le Dr et Mme E. Turcot, Mlle M. Morin, Mme J. B. Brousseau, Mlle Germaine Brousseau, Mme Claude Orsali, Mme Albert Jodoin, M. et Mme J. A. Champagne, M. le Dr J. E. A. Collette, Mlle Marie-Paul Collette, Mme Cypriot, Ste-Anne de Bellevue, M. et Mme Jean Bergeron, M. et Mme F. A. Cabana, M. et Mme A. Ostiguy, M. le Dr et Mme J. A. Viger, Mlle Solis, M. et Mme L. P. Morin, M. et Mme J. B. Durocher, Mme Auguste Brodeur, Mlle Paule Vigneault, Mme Oscar Pothier, Mme Louis Marier, M. et Mme Louis Benoit, Mlle Palardy, Mlle R. Lafrance, M. Jean St-Germain, M. Paul Lanetôt, M. et Mme Bédard.

Tributs Floraux.

M. le Juge et Mme Marin, M. J. O. Beaugard et Mmes Beaugard, Le Barreau de St-Hyacinthe, M. et Mme J. H. Nault, de Montréal, M. et Mme Hector Bissonnette, de Montréal, M. et Mme G. Daoust, de Ste-Anne de Bellevue, Mlle May Mitchell et Mme A. Mitchell, McCourt, de Sherbrooke, M. et Mme Gédéon Beaurbé, M. et Mme René Morin, M. P., M. et Mme Henri Sicotte, M. Georges St-Jacques, M. et Mme E. Lafrance, M. et Mme J. Bissonnette, M. et Mme Guilby, M. Charbonnel, M. et Mme Edouard Dupont, M. et Mme J. L. Cormier, Un groupe d'amis, Mme T. A. St-Germain, Mme E. Birtz, Mme L. Guillet, Mme Octave Auclair, Mme F. Nolin, Mme Arthur Flibotte, Mme E. Duckett, Mme Jean Richard, Mme L. Bisson, Mme Henri Morin, N. P. Mlle Marguerite Marin, Mlle M. Berthe Larivière, Mlle Marcelle Morin, Mlle Diane Morin, Mlle Estelle Morin, Mlle A. Lambert, Mlle Simonne Lussier, Mlle Renée Lussier, Mlle Marie-Jeanne Leclerc, Mlle Claire Ostiguy, Mlle Marguerite Benoit, Mlle Alice Laframboise, Mlle Rachel Casavant, Mlle Elisa St-Jacques.

Tributs Floraux.

M. le Juge et Mme Marin, M. J. O. Beaugard et Mmes Beaugard, Le Barreau de St-Hyacinthe, M. et Mme J. H. Nault, de Montréal, M. et Mme Hector Bissonnette, de Montréal, M. et Mme G. Daoust, de Ste-Anne de Bellevue, Mlle May Mitchell et Mme A. Mitchell, McCourt, de Sherbrooke, M. et Mme Gédéon Beaurbé, M. et Mme René Morin, M. P., M. et Mme Henri Sicotte, M. Georges St-Jacques, M. et Mme E. Lafrance, M. et Mme J. Bissonnette, M. et Mme Guilby, M. Charbonnel, M. et Mme Edouard Dupont, M. et Mme J. L. Cormier, Un groupe d'amis, Mme T. A. St-Germain, Mme E. Birtz, Mme L. Guillet, Mme Octave Auclair, Mme F. Nolin, Mme Arthur Flibotte, Mme E. Duckett, Mme Jean Richard, Mme L. Bisson, Mme Henri Morin, N. P. Mlle Marguerite Marin, Mlle M. Berthe Larivière, Mlle Marcelle Morin, Mlle Diane Morin, Mlle Estelle Morin, Mlle A. Lambert, Mlle Simonne Lussier, Mlle Renée Lussier, Mlle Marie-Jeanne Leclerc, Mlle Claire Ostiguy, Mlle Marguerite Benoit, Mlle Alice Laframboise, Mlle Rachel Casavant, Mlle Elisa St-Jacques.

MILICE.

C'est lundi prochain, 16 février au soir que doivent commencer, au Manège Militaire les cours annuels pour instruction des officiers ; lesquels seront donnés par un instructeur de Québec, sous la direction du Lt.-Col. R. Brabant.

LES MARCHANDS DETAILLANTS.

Nous sommes informés qu'il y aura dimanche soir à 7.30 p. m., à l'Hôtel Ottawa de cette ville un grand banquet donné par l'Association des Marchands Détaillants du Canada, Succursale de St-Hyacinthe ; auquel banquet M. le juge Monet, de Montréal fera une causerie.

FEU MME JOSEPH FLIBOTTE

Hier matin, est décédée, à l'âge de 83 ans et 6 mois, Mme Joseph Flibotte, (née Herminie Arcand). Mme Flibotte était très avanta-

geusement connue en notre ville, ayant été propriétaire durant plusieurs années de l'Hôtel Montréal. Elle laisse pour la pleurer, 5 enfants : Marie-Louise (Mme Benoit), Henri, Rodolphe, employé à l'Hôtel Canada, de St-Hyacinthe, Herminie (Mme Vadnais), Henriette (Mme Walker).

Mme Flibotte est morte chez sa fille, Mme Vadnais. Ses funérailles auront lieu samedi matin à Acton-Vale. La dépouille mortelle arrivera à St-Hyacinthe par le train de 10.40, et sera inhumée dans le cimetière de notre ville.

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

A la famille éprouvée, le *Clairon* offre ses sincères sympathies.

LE HOCKEY.

Vendredi soir dernier, nous avons eu la visite du club Farnham, en notre ville. La victoire est restée aux nôtres par un score de 5 à zéro. Dimanche après-midi c'était celui de l'Ecole Polytechnique de Montréal. Ce dernier plus chanceux que tous ceux qui l'ont précédé a fait 2 points alors que notre club en enregistrait 3.

Cette joute a été très intéressante, et plus de 4,000 personnes y assistaient. L'arbitre, au commencement de la partie, a été M. G. Robert qui fut remplacé, à la seconde période, par le Docteur Viger.

VIVE NOS RAQUETTEURS.

Quand on yé . . . On yait !

Nos raquetteurs sont revenus du grand carnaval de Lewiston, Maine. Le souvenir pour chacun sera inoubliable, tant par la chaleureuse et sympathique réception reçue que par l'enchantement et la joie continuelle ressentie.

L'Infatigable, c'est le nom du club local de Saint-Hyacinthe, s'est réellement distingué au milieu des autres groupes de l'Union Canadienne des raquetteurs. Ceux qui viennent de St-Hyacinthe se reconnaissent partout par leur esprit prime-sautier, leur franche gaieté et leur camaraderie incomparable.

C'était donc vendredi soir dernier, vers minuit, qu'un contingent des nôtres s'embarqua à bord du train spécial qui devait les conduire, ainsi que leurs amis de Montréal, Drummondville, Sherbrooke et ailleurs, vers la terre promise à leurs joies, la jolie ville Lewiston. Il est bien oiseux de redire ici tout ce que l'esprit canadien a de ressources, lorsqu'il s'agit de rendre joyeuse une excursion. Durant toute la nuit, jusqu'à 9 heures du matin, ce fut un feu roulant de chansons, de taquineries spirituelles, de réparties fines et même piquantes ; on sentait franchement que tous s'étaient réunis sous le même étendard de vraie fraternité. Entre temps, pour laisser quelque répit aux esprits turbulents, nous nous taisions pour jouir de jolies pièces musicales qu'un orchestre improvisé savait nous distribuer si généreusement.

Les reins fatigués quelque peu, l'esprit attendri par des visions légèrement béatifiques, une indolence prête à s'emparer des esprits, tout ceci disparut par enchantement lorsque s'effectua le débarquement à la gare de Lewiston. C'est que toute la population dense comme un envol d'abeilles couvrait tous les abords, les seuils des maisons et les rues. Ce fut tout un émoi dans la ville. Les raquetteurs apparaissaient avec leur joyeuse tuque du bon canadien, la ceinture légère du trappeur et le magnifique sourire du citoyen de la vieille et noble province de Québec. Ce fut une avalanche de hurrahs, des flots éloquents d'applaudissements bien nourris, des oeillades meurtrières à travers ce concert nouveau genre pour la population de Lewiston.

Immédiatement la parade s'organisa. Nos raquetteurs infatigables partout et toujours redressent leur buste, se mettent au pas, prennent l'allure martiale des conquérants et attirent vite autour d'eux l'attention de la population par la dignité, de leur tenue, l'éclat sympathique de leur costume et par le velours de leurs sourires maskoutains. Saint-Hyacinthe compte plusieurs des siens dans la ville de Lewiston, et on entendait un peu partout sur le parcours de la parade, des réflexions suivantes. Etes-vous de St-Hyacinthe ? — Ce doit être les Infatigables du Mas-ka ? — Voyez donc comme les raquetteurs de St-Hyacinthe sont débordants de vie ? — Et tout ceci était vrai, car l'Infatigable avait de pesants représentants dans leur groupe, d'élegants coureurs dans leurs rangs, de distingués membres parmi eux, une gentille mascotte et un porte-drapeau à nul autre pareil par son envergure plus qu'élanée. C'est donc dire que l'Infatigable fut remarqué et à juste titre.

Tous nos raquetteurs prirent part à tous les exercices et sports mis au programme. On peut dire sans crainte que ce fut le seul groupe qui ne cessa jamais de paraître tout entier à chaque sortie ou action à exécuter. Ils furent aussi les plus joyeux lurons de la "paroisse" et je crois que maintes Lewistonniennes se souviennent encore de leurs gentilles gamineries. Ils surent montrer aux américains et aux franco-américains la bonne méthode du véritable plaisir.

Ils furent aussi de ceux qui montrèrent le plus pur patriotisme par leurs chants et leurs actions. Ils furent de ceux qui manifestèrent leur foi avec la plus grande énergie : on peut dire que nos raquetteurs ont véritable école d'énergie et de religion au sein de leur société — et cela est à leur gloire, car ils surent donner l'exemple de tout ce qui est bon et bien. M. A. Lacroix, le distingué président, de cet association, peut être content de son groupe ; il a montré que la discipline la plus parfaite en fait un corps exceptionnel.

A l'église Saint-Pierre, desservie par les Rév. PP. Dominicains, ils furent heureux d'entendre le Rév. Père Boivin, un enfant de St-Hyacinthe, dont l'éloquence fut admirée de tous et dont le verbe chrétien et patriotisme sut enflammer tous les coeurs. A tel point que notre ami et camarade le Prof. Paquin ne pouvait mettre un frein à l'enthousiasme qui gonflait son coeur, s'installa au clavier des grands orgues et fit exécuter les hymnes nationales de notre pays. Ce fut un délire et des poumons de plus de mille raquetteurs s'épanouissaient le verbe habillé des mélodies du chez nous : O Canada Une canadien errant. En avant Marchons, etc. Nos canadiens de Lewiston, enthousiasmés, pleuraient s'embrassaient jusque sur le parvis du temple. Nous avons su donner, comme canadiens, par nos raquetteurs, la plus belle leçon de patriotisme vécue à ceux qui habitent l'autre côté de la ligne quarante-cinquième.

Vive nos raquetteurs ! Ce sont des hommes, des patriotes, des chrétiens. Il n'y a pas lieu de craindre de mettre entre leurs mains l'étendard de la patrie, quand ils vont ailleurs ou en une terre étrangère.

Comment ne se pouvait-il pas aussi avec un tel débordement de fraternité de rae que nos canadiens

de Lewiston ne pussent nous recevoir. Ils ont fait les choses magnifiquement. Leur réception a été royale, leur sympathie vraiment fraternelle, leurs hospitalités vraiment familiales. Tous en conservent le meilleur souvenir.

Notre journal, par l'intermédiaire du témoin oculaire qui trace ses lignes, félicite nos raquetteurs de l'Infatigable d'avoir fait honneur au dehors à la belle cité de Saint-Hyacinthe.

(Communiqué)

FEU MME OVIDE POULIN.

C'est avec regrets que nous apprenons à nos lecteurs la mort de Mme Ovide Poulin (née Régina Provençal) arrivée vendredi dernier à sa résidence au Village La Providence. Ses funérailles ont eu lieu lundi de cette semaine, à 9 heures, à la Cathédrale de notre ville, au milieu d'un nombreux cortège de parents et amis. La défunte était âgée de 34 ans.

Nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

MASCARADE A ST-HYACINTHE.

Mardi soir, de la semaine dernière, avait lieu à la patinoire Corona une mascarade.

Nous donnons ci-après les noms de ceux qui ont gagné les différents prix offerts à cette occasion.

1er prix de la mascarade, Mlle Girouard, St-Jean-Baptiste.

1er prix de la mascarade, M. L. Daunais, Uncle Sam.

Noblesse, dames : Mlle Almosa Pion, papillon ; Alma St-Georges chaperon rouge, D. Beaudoin, sweet caporal ; Liliane Daunais, baigneuse ; M. A. Leduc.

Originaux, dames : Mmes Cécile Houle, Thérèse Bouthillier, Gabrielle Leduc, Adrienne Mongeau, Eva Mongeau, Jeanne Anetel, Eva Henry, Rosella Choquette.

Comique, dames : Mlle Cécile Allard, fou du roi.

Noblesse, Messieurs : 1er, Fernand Dubé, L'aiglon ; 2e, Roméo Lavigne, Flambeau ; 3e, S. Sénécal, Guillaume ; 4e, Adrien Frenière, cigarettier ; 5e, H. Dufour, bière Boswell.

Originaux : D. Frenière, soldat Louis XIV ; Sylva Daunais, hindou ; Albert Charpentier, marquis ; G. Lefebvre, marquis.

Comiques : messieurs : R. Robitaille, pierrot ; R. Bergeron, Languevin et Fils ; Ephrem Beaudry, canayen ; E. Robitaille, Méphistophélès ; Arthur Poirier, vieille femme.

Animaux : 1er, M. Albert Gosselin, grenouille.

Couples : 1er, M. Raoul Bouchard et M. Roland Gagnon ; 2e, M. Olivier Proulx et Alice Laperle ; 3e René Brouillard et Bernadette Ledoux.

Fillette : 1er, Grace Robinson, violette ; 2e, Béatrice Lapointe, 3e, Cécile Bouthillier.

Garçons : 1er, Laurent Chapdelaine, Cupidon ; 2e, Roger Chapdelaine, Cupidon ; 3e, Roland Barbeau, sauvage ; 4e, Maurice Huard.

Groupes : 1er, D. G. Leblanc et L. Côté ; 2e, Omer Hébert et R. Arpin.

Il y eut 33 cadeaux tirés au sort, ceux dont les numéros suivent n'ont pas encore été réclamés :

26—72—79—80—85—98. Ceux qui ont tiré ces numéros pourront s'adresser au Magasin Aux Nou-



ARRÊTE LE FRISSON CASSE LES RHUMES ET AINSI EMPÊCHE LA BRONCHITE LA GRIPPE LA PNEUMONIE LE PERRY DAVIS PAINKILLER EST LE SEUL AUTHENTIQUE

L'Arôme Délicieux

du Thé Vert

"SALADA"

est dû au mélange des jeunes feuilles et des bourgeons. Supérieur à aucun thé Japon ou Gunpowder. Essayez-le!

H 634 F

veautés, 217 1/2 rue Cascades.

Nous publierons la semaine prochaine la liste des noms de ceux qui ont gracieusement donné des cadeaux.

La direction remercie tous ceux qui de loin ou de près ont aidé au succès de cette belle mascarade.

:o:

UN DECOMPTE.

Le 6 février courant, une requête a été déposée au greffe de la Cour Supérieure par M. J. E. Robert, agent de Colon., de Marieville; accompagnée d'un dépôt de \$50.00; la dite requête alléguant qu'une élection municipale a eu lieu pour la ville de Marieville, le 20 janvier 1925, à laquelle agissaient: (a) comme officier rapporteur: Napoléon Théberge, de Marieville; (b) comme secrétaire d'élection: Georges Gaudreau de Marieville; qu'à cette élection ont été mis en nomination, le 20 janvier 1925, comme candidats à la mairie: J. A. Ouellette, industriel et le dit J. Edmond Robert, tous deux de Marieville; que la votation a eu lieu le 2 février 1925; que Joseph Alix, de Marieville, agissait comme sous-officier rapporteur au bureau de votation pour le Quartier 3 de la dite ville; qu'en comptant les suffrages, avant la fermeture du bureau de votation pour le dit Quartier No. 3, le 2 février 1925, le dit Joseph Alix a illégalement écarté quelques bulletins de vote et fait un relevé inexact du nombre de bulletins déposés en faveur du dit J. Edmond Robert; qu'il est informé par des personnes dignes de foi, que les autres sous officiers rapporteurs à cette élection ont de même, en comptant les suffrages, avant la fermeture des bureaux de votation pour les Quartiers Nos. 1 et 2, le 2 février 1925, illégalement écarté quelques bulletins de vote et fait un relevé inexact du nombre de bulletins déposés en faveur du dit J. Edmond Robert; qu'il souffre préjudice des faits allégués; que l'addition des suffrages a été faite par le dit Napoléon Théberge, le 4 février courant.

Et le dit Gelineau demande au juge de reconter les suffrages. Comme l'honorable Juge Cousineau devait présider le terme de la Cour Supérieure, l'affidavit lui a été adressé au Palais de Justice, à Montréal; mais malheureusement, il ne lui est jamais parvenu.

Mercredi, le 11 février courant, un double du même affidavit a été présenté à l'honorable Juge L. J. Loranger qui l'a reçu et qui a fixé lundi prochain, 16 février courant à 10 heures du matin, le décompte des suffrages.

:o:

POUR NOS COMMERCANTS.

La cause de Dussault, Bourque et Compagnie contre Joseph Gladu; et celle de la même maison contre Rodolphe Gladu ont été entendues, mardi dernier, devant l'honorable Juge Loranger, qui les a prises en délibéré.

On sait qu'un voyageur de commerce représentant la demanderesse, s'est présenté chez les défendeurs et leur a vendu un certain nombre de poches de farine au prix de tant la poche.

La vente faite, il a laissé à chacun des défendeurs, un duplicata

de la commande, sur lequel se liaient les mots "pour donner pleine et entière satisfaction."

Trois jours plus tard, la maison Dussault, Bourque et Compagnie retournait à chacun des MM. Gladu ce qu'on appelle une confirmation d'ordre; mais avec cette différence que chacune de ces confirmations contenait les mots "dans des poches de seconde main".

Sur réception de telle confirmation, les MM. Gladu ont écrit à la maison, l'avertissant qu'ils ne voulaient plus du contrat tel que fait.

La-dessus, la maison a envoyé son vendeur à St-Hyacinthe, pour tâcher de disposer de la farine, mais il n'y a pas réussi.

C'est à Montréal seulement, qu'il a pu la vendre, mais à perte; et c'est cette perte que la maison réclame maintenant, soit \$180. ou à peu près, de chacun des défendeurs.

Jugement sera probablement rendu avant la fin du présent terme.

:o:

COUR SUPERIEURE.

Lundi, le 9 février courant, la Cour Supérieure, présidée par l'honorable Juge L. J. Loranger, a entendu la cause de La Maison Hébert & Guertin, de Ste-Madeleine, contre J. E. Daunais & Cie, entrepreneurs de cette ville.

Comme nous l'avons déjà dit, le demandeur réclame du défendeur le montant de deux billets, dont l'un pour \$332.00 et l'autre pour \$166.00.

La prétention du demandeur, c'est que, un moment donné, le défendeur a reconnu devoir au demandeur, une balance de \$500., pour laquelle il a consenti 3 billets de \$166.66 chacun; ajoutant que cette balance de \$500. était indépendante du billet de \$332. qui n'était pas encore dû lors du règlement.

A cette action, le défendeur plaide: je vous ai payé le billet de \$332. en argent, dans le bureau de la Banque Hochelaga. Vous deviez me le retourner, mais vous ne l'avez jamais fait. Et, quand au billet de \$166.66, il était entendu lors du règlement, que j'aurais toutes les facilités possibles pour le rencontrer. Quand il est devenu éché, je vous ai offert de le renouveler, ce que vous n'auriez pas dû me refuser.

La cause étant en délibéré, il ne serait pas convenable de commenter la preuve.

Jugement sera rendu un de ces jours.

:o:

TROP PARLER NUIT.

Le 6 février courant M. le juge Marin a rendu un jugement intéressant dans une cause de Desmarais vs Lefebvre.

Notre journal a déjà dit un mot des faits de la cause lorsqu'elle a été prise; mais nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en les rappelant encore.

M. Desmarais et M. Lefebvre, étaient tous deux, propriétaires de garages dans le village d'Upton, et ils étaient les seuls.

M. Aimé Côté était un client ordinaire de M. Desmarais, lorsqu'en juin dernier, son automobile faisant défaut, et trouvant que M. Desmarais absent, il transporta sa

machine au garage Lefebvre pour être réparée.

A ce dernier endroit, en présence de M. Côté et d'un autre témoin, M. Lefebvre aurait dit, après avoir ouvert le "différentiel" de la machine Chevrolet qu'on venait de lui présenter: "mais c'est du Ford que vous avez là-dedans", insinuant, d'après le demandeur Desmarais que ce dernier avait mis des pièces de Ford dans une machine Chevrolet, trompant ainsi son client; ce qui était d'après lui, de nature à lui causer de grands dommages.

En défense, M. Lefebvre disait: tout ce que j'ai dit, c'est ceci: "J'ai un pignon de Chevrolet, mais il ne fait pas sur la couronne de votre automobile. J'ai un pignon de Ford qui me paraît bien faire sur la dite couronne. Si vous voulez, je vais vous le poser. "La-dessus, M. Côté lui aurait dit: "Il me faut absolument faire un petit voyage cet après-midi; posez-le, et, s'il ne fait pas l'affaire, je le ferai changer."

La Cour a trouvé que le poids de la preuve était en faveur du demandeur et que, par son discours, le défendeur Lefebvre, sans causer de dommages que l'on peut spécifier exactement, a tout de même placé le demandeur dans une position telle qu'il subira très certainement des dommages.

Pour cette raison, il a condamné M. Lefebvre à payer au demandeur la somme de \$20.00 comme dommages exemplaires, avec les frais de l'action telle qu'intentée.

:o:

ACCIDENT SERIEUX.

Ces jours derniers, un pénible accident est arrivé à Ste-Rosalie.

M. Adélar Pelletier, âgé de 47 ans, célibataire, était à travailler sur la voie du chemin de fer National, lorsque, tout à coup, il vit venir le train local qui laissait la station, en destination de St-Hyacinthe et Montréal. Il eut tout juste le temps de se jeter sur un amoncellement de neige. Malheureusement, il ne put réussir à s'y maintenir et glissa sous les roues de l'engin, se faisant broyer un pied de façon très cruelle.

Transporté à l'hôpital St-Charles, l'amputation de la jambe fut jugée nécessaire. Aujourd'hui, la victime est en voie de guérison.

:o:

FEU AU "COURRIER."

A quatre heures, dimanche matin, le feu s'est déclaré dans l'immeuble appartenant à la Cie d'Imprimerie et de Comptabilité de St-Hyacinthe et dans lequel se trouvent les ateliers du *Courrier de St-Hyacinthe*.

Ce feu a duré deux heures et a causé des dommages de plusieurs milliers de dollars. Il a commencé dans le deuxième étage, là où étaient installés les typographes travaillant à la case, puis il s'est communiqué à la partie occupée par la société de secours appelée "L'Ave Maria" où tout ou à peu près, a été ruiné. Dans le deuxième étage de l'édifice, il ne reste plus rien qui vaille.

Dans le premier, le feu n'a pas pénétré, mais il y a eu tant d'eau, que tout paraît être un amas de vieux fer. Il semble qu'il faudra un temps considérable au confrère avant qu'il puisse se remettre à l'oeuvre.

On estime les dommages à \$8000. ou \$10,000. en partie couverts par les assurances.

:o:

CETTE AFFAIRE BIENVENU.

Samedi, 7 février courant, M. Armand Bienvenu, de Laprésentation, qui avait été condamné à subir son procès aux prochaines assises criminelles, le 19 juin prochain, sur accusation de voies de fait sur la personne d'un M. Pion,

a comparu devant le Magistrat de District et a fait option pour un procès immédiat sans l'intervention d'un jury.

M. le juge Marin a fixé la cause au 27 février courant, l'accusé restant en liberté sur cautionnement.

o

ANNIVERSAIRE.

Mardi de cette semaine étant le 76ième anniversaire de naissance de M. Frank Bartels, agent d'assurance de cette ville, un groupe de ses amis intimes lui ont fait joyeuse fête, dans les salons du Club Maskoutain.

ON FETE LEUR 15e ANNIVERSAIRE.

Dimanche dernier, un groupe nombreux de parents et amis de M. et Mme V. Caouette, barbier, se réunissaient à leur résidence, de la rue Cascades, pour fêter leur 15e anniversaire de mariage.

Ce fut une surprise pour les héros de la fête qui ne s'attendaient pas à la chose. Il y eut lecture d'adresse et présentation de nombreux et riches cadeaux. M. Caouette, en son nom et celui de son épouse et, malgré l'émotion vive qu'il a ressentie, su trouver de belles paroles de remerciements.

Il y eut en outre chant, musique et déclamation, sans oublier un savoureux goûter. Bah, tout marcha si rondement que ce fut seulement qu'aux petites heures que chacun pensa qu'il fallait se séparer, non sans emporter un gracieux souvenir de cette belle fête.

Le *Clairon* se joint aux parents et amis de M. et Mme Caouette et leur offre ses meilleurs souhaits de bonheur pour de nombreuses années à venir.

:o:

REMERCIEMENTS.

M. Joseph et Adélar Bourquet, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de M. Louis Chabot, de St-Thomas d'Aquin.

:o:

PERSONNEL.

Mademoiselle Marguerite Godbout, fille du juge Godbout, de St-Georges de Beauce est l'hôte de M. J. T. Godbout, de la rue St-Pascal.

o

BONNE ENTREPRISE.

M. Siméon Caouette, entrepreneur maçon, de cette ville vient d'entreprendre le posage de la brique des bâtisses incendiées le 1er janvier dernier, et dont on a commencé la reconstruction. M. Caouette a commencé la pose de la brique et il entend mener les travaux avec rapidité.

:o:

JOYEUX ANNIVERSAIRE.

Dimanche le 8 février M. et Mme Eddy Girouard, de la rue Bourdages furent les héros d'une magnifique soirée organisée à leur insu à l'occasion de leur nocce de papier. Mlle Irène Girouard, soeur Benjamin de l'heureux fêté, a servi d'interprète pour offrir de nombreux souhaits de bonheur. De magnifiques cadeaux furent présentés à M. et Mme Eddy Girouard.

Parmi les invités on remarquait: M. Noël Flibotte, M. et Mme Omer Flibotte, M. et Mme Noël Lorange, M. et Mme Aldéric Lahaie, M. et Mme Vital Carrière, de Montréal, M. et Mme Victor Racine, M. et Mme Alphonse Pion, Mme Pierre Racine, M. et Mme Alcide Racine, M. Alfred Sicotte, Mme Gérard Lefebvre, M. Ernest D'Aigle, dentiste, de Montréal,

MM. Paul Bégin et Yvon Marchand, tous deux ingénieurs civil, de Montréal et excellents musiciens se distinguèrent par l'exécution de plusieurs morceaux de violon, Mlle Germaine D'Aigle, accompagna au piano les musiciens. Elle ne sut pas moins nous faire apprécier son grand talent d'excellente pianiste.

MM. Méderic Girouard, Ovide Girouard; Mlles Alice Sicotte, Aurora Cormier, Annette Cyr, Blanche Girouard, Blanche Racine, Antoinette D'Aigle, Denise Flibotte; MM. Léo et Roland Flibotte, Arthur Fontaine, Gilles Lorange, Hyacinthe Flibotte, Gracia Lefebvre, Ferdinand Pollier, M. Joseph Beaugard, Marchand en gros de cette ville.

Il y eut chant, musique, déclamations. Un réveillon des plus délicieux fut préparé à minuit, et les mets servis en grande abondance étaient si succulents que chacun les dégusta avec avidité.

Les décorations de la salle de réception étaient sans reproches et de la plus grande originalité.

Le plaisir fut si intense que chacun était surpris de voir arriver l'aube sans penser à se quitter.

C'est avec regret que les visiteurs se séparèrent, emportant avec eux le plus agréable des souvenirs.

:o:

LE BAZAR.

Nous voilà revenus à l'époque du Bazar, ce grand Acte de Charité de Saint-Hyacinthe qui ne peut se comparer à rien de ce genre dans la Province, je crois.

L'histoire de notre Bazar serait très intéressante à faire et elle amuserait tout le monde: elle sera écrite un jour.

L'organisation remonte à 1846 et le premier Bazar eut lieu dans une salle du presbytère, mise à la disposition de Mme Jean Dessaulles qui en avait pris l'initiative, par monsieur Crevier, curé de la paroisse. Le profit net fut de 232 dollars. Saint-Hyacinthe était alors un petit village, les soeurs de la charité venaient d'y arriver et on voulait les aider à s'installer. Et ce fut le commencement de la longue chaîne de Bazaars, se succédant d'année en année, toujours à la même époque pendant le carnaval.

L'oeuvre s'étendit, devint une institution qui grandissait avec la population, les besoins et la charité publique.

Elle est maintenant une organisation complète, presque parfaite, générale, attirant à elle les activités les plus diverses et dont les résultats étonnent même celles qui les préparent et qui doutent toujours un peu du grand succès.

Aussi, n'ai-je pas l'intention de prier la population de venir au Bazar: elle s'y porte d'elle-même ni de supplier de donner beaucoup d'argent: chacun y laisse toujours plus que ses moyens ne le lui conseillent.

Non, j'annonce simplement que l'ouverture du Bazar se fera au lieu habituel, dans les conditions habi-

tuelles, jeudi, le 19 février, et cela suffit.

Riches et pauvres, grands et petits, tous viendront et par leur présence, leur argent, leur travail, tous contribueront à édifier cette petite fortune des pauvres que nous confions aux bonnes Soeurs Grises si dévouées au service de toutes les misères.

Je tiens cependant à dire aux timides, à ceux qui n'ont qu'une obole à offrir que nous la recevrons d'aussi bon coeur qu'elle est donnée.

Il est précieux et touchant le sou du pauvre, et il vaut bien plus que le dollar de celui qui ne se prive de rien pour en faire le don.

D'ailleurs les onze ou douze mille dollars de la recette ne se font-ils pas presque sou à sou, par petites sommes qui, prises isolément sont insignifiantes.

Venez donc, même si vous avez très peu à dépenser, venez vous joindre à notre fête de Charité, dans l'immense salle où tant de travail et de dévouement sont prodigués pour l'Amour de Dieu et des pauvres.

:o:

NE BOURRE PLUS LES ENFANTS DE REMEDES POUR LE MAL DE GORGE

Après avoir employé, pendant plusieurs années, l'onguent Vicks VapoRub évaporant, une mère d'Ottawa le recommande à ses amis.

Mme L. Lacroix, 16 rue Armstrong, Ottawa, dit: "Il y a maintenant une couple d'années que je me sers du Vicks et en ai obtenu de bons résultats. Je l'emploie toujours lorsque les enfants sont affligés de rhumes ou de mal de gorge et pour cette raison j'en conserve toujours à la maison. C'est un excellent remède."

Les mères préfèrent Vicks pour les rhumes d'enfants parce que, étant appliqué à l'extérieur, il évite tant de dosage interne. On peut l'employer sans le moindre danger pour les enfants les plus jeunes. Il n'y a rien à avaler.

Lorsqu'on l'applique sur la gorge ou la poitrine pour mal de gorge amygdalite, bronchite, rhumes de cerveau ou de poitrine, Vicks agit de deux façons, l'une et l'autre directes. Il est absorbé comme un liniment ou une emplâtre, enlevant la sensibilité, et, en même temps, ses vapeurs médicamenteuses sont inhalées directement aux voies respiratoires affectées.

Vicks est également bon pour les inflammations à surface de peau telles que brûlures, contusions, coupures, etc., tout comme il l'est pour l'inflammation des voies respiratoires.

Dans toutes les pharmacies.

BIERES et PORTERS DOW POUR LES VISITES.



FRONTENAC BREWERIES LIMITED
\$5 Good for 50¢
\$1 Good for 10¢
Cinq Dollars Five
Un Dollar One

CHERCHER LES COUPONS PAYABLES AU COMPTANT DANS LES CAPSULES DES BOUTEILLES

Frontenac Export Ale

TREFLE

Employons de la graine de trèfle rouge produite au pays.

(Notes des fermes expérimentales)

La récolte de graine de trèfle rouge a manqué entièrement ou presque entièrement la saison dernière dans bien des districts qui produisent habituellement cette graine. Ce manque de récolte entraîne toujours un grand danger pour les cultivateurs canadiens, spécialement dans ces parties du pays où la rigueur de l'hiver éclaircit parfois la densité de la récolte de trèfle rouge.

Ce danger, c'est que, en raison du manque de la récolte au pays, on sera peut-être porté à employer de la graine de trèfle rouge importée, venant de districts où il se produit des espèces qui ne sont pas rustiques dans nos conditions. Lorsque la graine de trèfle rouge produite au pays ne se trouve pas en quantité suffisante sur le continent américain, il s'importe toujours une grande quantité de graine venant de l'étranger. Cette graine vient de France ou d'Italie et c'est cela qui en fait le danger, au moins en partie.

Depuis bien des années les fermes expérimentales fédérales font l'essai de la graine de trèfle rouge produite au pays et à l'étranger pour en connaître la rusticité relative. Sans une seule exception les trèfles français et italiens ont en grande partie succombé à l'hiver dans la plupart des conditions ; de même, la graine venant d'Angleterre et celle qui venait de la partie sud de la région à trèfle rouge des Etats-Unis, se sont montrées moins rustiques que la graine cultivée au Canada.

Quant à la graine venant de la Suède et des états du nord, elle a soutenu avantageusement la comparaison avec la nôtre.

Comme il est bien difficile de se renseigner exactement sur l'origine de la graine de trèfle rouge importée, nous conseillons aux cultivateurs canadiens de se procurer, autant que possible, de la graine cultivée dans leur localité, à condition que cette graine ne contienne pas trop de semence de mauvaises herbes. Il vaudrait même beaucoup mieux semer une plus forte quantité de graine locale, dont la faculté germinative s'est quelque peu détériorée, que de courir un risque en se servant de trèfles importés dont l'origine n'est pas connue.

Agrostographie du Dominion

L'ORIENTATION DE NOTRE POLITIQUE GENERALE

Le discours du Trône à Ottawa est souverainement instructif. Il atteste de l'esprit progressif des gouvernants, en même temps que de leur vision et de leur sagesse. Il montre la politique libérale à la fois dans sa continuité et dans son évolution adaptée aux conditions économiques.

Le magistrat discours de l'honorable M. King, lors de sa visite à Québec, nous avait fait voir clairement l'orientation de sa pensée en vue d'une session prochaine et même d'un avenir plus lointain, puisque gouverner c'est prévoir longtemps à l'avance. Son exposé était, à l'égal du discours du Trône aujourd'hui, rempli d'optimisme. Il rappelait que, grâce à la confiance reconquise, à l'esprit de travail dans la masse, et aussi à d'utiles mesures administratives, l'état général des affaires s'était amélioré sensiblement. Cette ten-

dance accentuée vers la normalisation, les paroles du gouverneur général la signalent avec à-propos et vérité :

"La situation économique du monde entier s'est améliorée considérablement depuis la dernière session. Au Canada, l'année 1924 a accusé un progrès sensible. Dans le commerce seul, l'excédent des exportations sur les importations a été de plus de \$260,000,000. L'année actuelle commence avec la perspective d'un développement stable et solide. La situation financière et commerciale laisse entrevoir le retour prochain de l'or comme étalon de monnaie courante."

Mais pour ramener sur cette terre canadienne la prospérité à laquelle elle a droit, les gouvernants n'ont, en ce qui concerne l'action qu'ils peuvent exercer et les moyens à leur portée, rien de ce qu'on pourrait appeler l'embaras du choix. Ils étaient en prenant les rênes du pouvoir, et ils sont encore, en face de conditions difficiles, au point qu'on peut affirmer qu'aucun gouvernement n'en a jamais connu de plus malaisées en ce pays. Et M. Mackenzie-King nous le disait à Québec et il le faisait connaître au reste du pays. Il a hérité d'une succession lourdement hypothéquée et grevée. Dès le début de son ministère, il devait tenir compte du fait que la dette publique avait été portée, en dix ans, à quelque \$2,400,000,000, des 300,000,000 auxquels elle se chiffrait en 1911.

A lui seul, le service de la dette s'élevait, chaque année, à \$135,000,000, c'est-à-dire à plus qu'il n'en fallait, sous le régime de M. Laurier, pour administrer les affaires du pays.

Il devait aussi accepter des obligations déjà créées, inévitables et non répudiables par aucun gouvernement ; la dette annuelle contractée envers les héros de la guerre, au montant de \$55,000,000 les 22,000 milles de chemins de fer acquis par ses prédécesseurs et nécessitant, chaque année, un versement de quelque \$100,000,000 par le Trésor national, le fardeau de l'achat de la marine marchande au prix de \$70,000,000, alors que le pays sorti de la guerre n'en avait plus besoin ; et d'autres charges comportant des dépenses auxquelles le gouvernement ne pouvait échapper.

Ramené à un montant global, le passif de cette succession dépassait \$300,000,000 que les gouvernants devaient et doivent encore, dans une large mesure, rencontrer avant de prendre un sou pour la gestion des services réguliers.

Et M. King pouvait se féliciter qu'en tenant compte de ce fait il administrait aujourd'hui le pays à moins de frais qu'il n'en coûtait avant la guerre pour tout le gouvernement national. C'est par des économies vigoureusement pratiquées qu'il est parvenu à ce résultat merveilleux. Et il a pu même équilibrer le budget, "obtenir un surplus de \$25,000,000, réduire les taxes d'environ 20,000,000."

Et n'est-il pas étonnant qu'au milieu des difficultés suscitées par l'énorme hypothèque que ses devanciers lui ont laissée et par la division des partis, aurait pu conduire la barque de l'Etat sans rencontrer d'écueils ni de désastre, conquérir de plus en plus la confiance du peuple canadien et obtenir en chambre, pour ses plus importantes mesures d'intérêt national, les plus belles majorités qu'il ait été donné à un gouvernement de recevoir des représentants du peuple depuis la Confédération ?

Mais quel que soit le succès, la situation reste difficile. Les obligations financières incontrôlables rendront impossible, pour longtemps, une diminution plus radicale du chiffre total des dépenses annuelles. Puisqu'elles exigent un prélèvement égal de revenus, il faut, pour sortir le pays de l'impasse économique où il est acculé, non seulement le maintien sévère des procédés d'économie adoptés par

MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Etouffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Organdis des couleurs les plus nouvelles ; aussi Cottonnades de toute sortes.

TAPIS ET PRELARDS.

Notre département de Tapis et de Prelards est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelards jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE



les gouvernants actuels, mais aussi créer une plus grande production de richesse. Ici réside le salut de la nation canadienne.

Telle est aussi la pensée fondamentale du discours du Trône. Nos gouvernants envisagent les problèmes nationaux dans leur réalité brutale. Ils croient avoir trouvé une solution. Ils la voient basée sur des mesures de prudence mais aussi de progrès. Le discours du Trône est explicite :

"L'économie même la plus rigoureuse dans les dépenses publiques ne suffit apparemment pas à résoudre cette question pressante (le coût de la vie) ni celle des impôts qui en est l'accessoire. La solution définitive de ce problème dépend en grande partie de l'accroissement de la production et de l'établissement de marchés nouveaux et plus vastes. Il ne faut pas oublier que le fardeau actuel des impôts est dû principalement aux dépenses incontrôlables provenant des obligations imposées par la guerre et de la situation obérée des chemins de fer nationaux.

"Afin d'aider à cet accroissement par l'exploitation de nos riches productions naturelles, rien n'est négligé pour attirer les meilleurs immigrants vers le Canada et s'assurer leur établissement dans les régions inexploitées que traverse notre immense réseau de transport."

C'est l'idée principale que M. King développait à Québec.

Il faut, disait-il en substance, augmenter les sources naturelles d'abondance où l'Etat puisera lui-même les revenus nécessaires à la conduite des affaires publiques. Cette puissance de richesse à développer se trouve dans trois éléments économiques, la terre, le travail, le capital. Ce sont les ressources naturelles du Canada. Activer la production en ces vastes domaines, la rendre aussi peu coûteuse que possible, d'accroître par tous les moyens efficaces et salutaires à la disposition des gouvernants, tels sont les principes directeurs de la pensée libérale.

Le fondement de cette thèse est inébranlable. C'est sur lui que doit reposer la grandeur de notre pays. M. King a vu juste. Il a perçu que, de cette manière, l'agriculture, la colonisation, l'exploitation de nos forêts, de nos mines, de nos pêcheries sont destinées à apporter à toutes les parties de la nation des richesses incalculables. Le progrès réalisé dans ces directions donnera une solution à nos épineux problèmes,

en particulier à celui des transports. Il appellera l'immigration nécessaire. Et ci, M. King a affirmé catégoriquement que ses collègues et lui sollicitaient uniquement la venue d'un capital humain capable de participer à l'utilisation des ressources naturelles, et qui, par conséquent, ne viendra pas grossir le nombre des chômeurs dans les cités et les villes.

Enfin, l'augmentation de production dans les industries basiques créera des marchés de consommation pour les manufacturiers en introduisant des éléments de vie plus facile et un meilleur pouvoir d'achat dans les masses. L'abaissement du prix de revient de cette production favorisera l'exportation et la lutte de nos produits sur les marchés étrangers.

Envisagés sous cet aspect, les problèmes ardues que le Canada doit résoudre, laissent entrevoir un règlement prochain dont l'application ramènera, sur cette terre bénie de la Providence, la Grande prospérité qu'elle a connue déjà. Ils placent au second plan la question du tarif, qui ne peut être considéré comme le remède à tous les maux. Ils jettent une lumière vive sur la politique tarifaire du ministère et spécialement, sur les modifications apportées par lui, à la session dernière, au système de droits douaniers qui régit notre vie économique.

Ces idées essentielles sont aussi exprimées dans le discours du Trône.

"Le coût de la production des matières premières et des articles nécessaires à la vie a été diminué par les réductions faites au tarif et à la taxe sur les ventes lors de la dernière session. Néanmoins, il devient de plus en plus évident que les frais d'exploitation et les taux de transport par terre et par mer constituent un facteur aussi important que le tarif douanier quant à leur effet sur les productions et le coût de la vie. Mes conseillers sont d'opinion que le parlement devrait surtout étudier, au cours de la présente session, la question d'effectuer une plus grande liberté dans le trafic des denrées par l'uniformisation des taux de transport ferroviaires entre provinces et localités et par la diminution de ces taux sur les expéditions maritimes des produits de la ferme, des mines, des forêts, des pêcheries et de nos industries manufacturières."

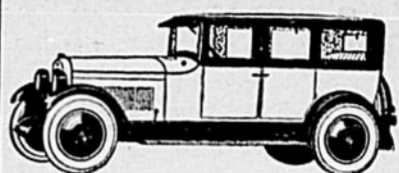
Enfin le gouvernement veut examiner à fond la question si impor-

MORIN & MORIN

NOTAIRES et AGENTS d'ASSURANCES Syndic autorisé en vertu de la Loi des faillites

159 Girouard — St-Hyacinthe René Morin — Henri Morin

LIMOUSINES



LIMOUSINES VOITURES A CHEVAUX
Chauffées Fermées (closed)
Pour Mariages, Baptêmes, Promenades, Etc., Etc.
TAXI—AMBULANCE—LIMOUSINE

V. J. MONGEAU, L151121212
7 RUE LAFRAMBOISE, Tel. 641W
Rés. 89 rue Girouard. Tel. 614W

A LOUER.—Logement de 4 et 5 appartements situés coin des rues Cascades et St-Dominique. S'adresser au No. 28 rue Bourdages. jno.

PACIFIQUE CANADIEN

ACHETEZ

VOS

BILLETS

CHEZ

J. E. MORIN

Agent — Téléphone 70

23 1/2 Rue Laframboise P. S. — Privilège de voyager par Canadien National jusqu'à Montréal et prendre le Pacifique Canadien ensuite.

Sur demande M. Morin accompagnera les passagers à Montréal et s'occupera des transferts, etc.

tante, à laquelle nous faisons allusion hier, du trafic canadien pour nos ports de mer canadiens, et la question connexe relative à l'outillage de ces ports. Il les abordera de front ; le gouverneur général nous l'assure :

"Il est évident, dit-il d'une part, qu'une mesure quelconque de contrôle sur le transport par terre et par mer est essentielle si on veut activer le commerce interimpérial, l'exploitation en général et le commerce canadien dans les ports du Canada."

Et d'autre part, il ajoute :

"Le gouvernement a l'intention d'outiller nos ports importants du St-Laurent et du littoral de l'Atlantique et du Pacifique de manière à ce qu'ils puissent répondre à toutes les exigences de la navigation moderne."

Québec, on peut le croire, participera aux bienfaits de cette politique.

La politique intérieure du Canada est placée dans la bonne voie. Elle est guidée par une pensée véritablement progressive. Souhaitons qu'elle atteigne le plus tôt possible son objectif, qui est un accroissement de bien-être pour toutes les classes de la nation.

(Le Soleil)

La Cause des Maladies de Coeur

Une mauvaise digestion produit des gaz dans l'estomac qui irritent et forment une pression sur le coeur, entravant sa régularité et causant de la faiblesse et des douleurs. De 15 à 30 gouttes de Sirop Curatif de la Mère Ségel, après les repas, régularisent la digestion et permettent au coeur une action régulière et complète.

"LE CLAIRON"

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par L'Imprimerie Yamaska

ABONNEMENT
A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année \$1.50
Ailleurs au Canada 1.00
3 cents le numéro.

En vente chez MM. St-Jean & Frères et H. Barré, marchands de journaux.

DR P. OSTIGUY

SPECIALISTE

Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.
255 rue Sherbrooke Est, Montréal
Tél. Est 5684

A VENDRE

Emplacements de 50 pieds de front à vendre sur la rue Girouard. S'adresser à :
MADAME L. B. COUCKE,
368 rue Girouard. jno.

A VENDRE.

Propriété de M. J. Arthur Séguin de l'autre côté de la rivière. Quinze arpents de terre, verger de 100 pommiers. Bonne maison avec toutes les améliorations modernes, système de chauffage à l'eau chaude, électricité, téléphone. S'adresser à M. J. Arthur Séguin, Tél. 54. jno.

A VENDRE

M. Bouchard, ayant acheté un terrain pour se construire une nouvelle résidence, offre en vente la jolie propriété à deux logements qu'il occupe actuellement, à l'angle des rues Girouard et Larocque.

A VENDRE

Ameublement complet de maison à vendre, à de bonnes conditions. S'adresser à 6 rue Larocque. jno.

ATTENTION

J'ai le plaisir d'informer le public que je continuerai à faire les réparations des GRAMOPHONES au No 31 rue Laframboise. Satisfaction garantie comme au temps de M. Joseph Bouchard. jno.

MACHINE A SABLER

M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier, assurant d'avance, une entière satisfaction. E. A. GENDRON, 244 Cascades. jno.

A LOUER.

Un joli logement de cinq appartements, situé au No 6 rue Viger. Pour informations, s'adresser au bureau du Clairon. jno.

A LOUER

Logement à louer sur la rue Viger au No 4. — S'adresser au journal Le Clairon. jno.

A VENDRE.

Ameublement de 6 appartements. S'adresser au No 118, rue Saint-Antoine, en ville. jno.

A VENDRE

Foin, Paille et Chaux. S'adresser à FELIX LAPOINTE, 96 rue St-Michel. Téléphone 673j jno.

SENSATIONNEL

EXPLOIT DANS LES ANNALES DU SKI

A UNE VITESSE DE
130 MILLE A L'HEURE

Nels Nelson établit le record mondial, en sautant à 240 pieds de longueur.

UN BOLIDE VIVANT

Revelstoke.

Les centaines d'amateurs de sports d'hiver qui sont venus, de toutes parts, assister aux fêtes du grand carnaval, mercredi, ont été témoins du plus sensationnel exploit dont fassent mention, les annales du ski, tant amateur que professionnel. Lors du concours de sauts tenu mercredi après-midi, Nels Nelson, champion amateur du Canada, a brisé tous les records, dans un saut extraordinaire de 240 pieds de longueur. Le record mondial professionnel établi ici, en 1921, par Henry Hall, de Détroit est ainsi battu par 11 pieds. Nels Nelson, qui se trouvait pour l'occasion en superbe condition, avait dix minutes auparavant, réussi un saut de 212 pieds, brisant par là le record mondial amateur de 202 pieds, établi l'an dernier, à Revelstoke, par Rans Ranson, du Colorado.

Pour son grand saut de 240 pds, Nelson quitta le tremplin à une vitesse de 130 milles à l'heure. Le spectacle que présentait cette forme humaine, lancée presque tête première dans l'espace, tel un bolide, était tout simplement merveilleux. Lorsqu'il laissa le tremplin, tête baissée, pour éviter la trop grande pression de l'air, le visage du champion touchait presque la pointe de ses skis. Au moment où il atteignit le sommet de sa trajectoire, son corps oscilla un peu sur un côté et l'un de ses skis tomba à angle droit avec la direction qu'il suivait. Il parvint cependant à reprendre son aplomb et put effectuer un atterrissage parfait, malgré sa chute perpendiculaire de 240 pieds. Les experts en matière de ski, réunis ici à l'occasion du carnaval, ne croient pas qu'il soit jamais possible de briser le record de Nelson.

Le nouveau champion du monde est âgé de 30 ans. Il est déjà depuis plusieurs années à l'emploi du Pacifique Canadien comme serfitein.

LE GUIDE DE L'ACHETEUR

Nous avons reçu la troisième livraison du "Guide de l'acheteur", bulletin mensuel d'informations pour le consommateur. Cette livraison, en outre de renseignements pour guider le consommateur dans ses achats, renferme des articles intéressants sur la situation économique, la centralisation de la finance, du commerce et de l'industrie.

Le "Guide de l'acheteur" est sous la direction de M. Raoul Renault, et l'abonnement n'est que de 25 sous par année. Numéro spécimen gratis sur demande adressée au No. 552, Première Avenue, Québec.

Commandements de la Santé

Je m'engage à

1. Respirer de l'air pur au travail et au jeu.
2. Vivre le plus possible au grand air.
3. Dormir avec les fenêtres ouvertes.
4. Respirer par le nez et non par la bouche.
5. Prendre un bain au moins une fois par semaine.
6. Prendre l'habitude de respirer le plus profondément possible.
7. Ne porter que des vêtements propres et en bon état.
8. Exiger la propreté dans le milieu où je vis—au travail, dans mes loisirs, à la maison.
9. Me brosser les dents deux fois par jour, surtout le soir au coucher.
10. Ne pas cracher sur le plancher.
11. Ne jamais boire dans un verre ou gobelet ayant servi à d'autres.
12. Me laver les mains avant chaque repas et après chaque visite aux cabinets.
13. Ne jamais manger d'aliments suspects.
14. Ne jamais boire d'eau de provenance douteuse (particulièrement à la campagne).

Cette lutte contre la tuberculose n'est pas une lutte contre le tuberculeux. A lui toute l'aide et tout l'encouragement possible



La TUBERCULOSE Peut être évitée avec VOTRE concours

CHACUN citoyen doit coopérer à la campagne contre la Tuberculose et la Mortalité Infantile. Hommes, femmes, enfants, chacun doit faire sa part.

La tuberculose ne doit pas nous effrayer; mais il faut l'enrayer. Ce que d'autres pays ont fait, notre Province peut le faire.

Ce n'est pas une maladie héréditaire. Contagieuse? Oui! Mais cela n'est qu'une preuve de plus qu'on peut la prévenir.

La tuberculose est causée par un microbe spécial (le bacille de Koch) si petit qu'on ne peut le voir qu'à l'aide du microscope. Bien qu'elle soit surtout connue comme une affection pulmonaire, elle s'attaque aussi aux intestins, aux os, aux glandes, aux articulations, à la gorge et autres organes.

Les bacilles pullulent par millions dans la salive (crachats) des tuberculeux. S'ils crachent, éternuent ou toussent, sans prendre des précautions, c'est l'infection qu'ils sèment autour d'eux. Cracher par terre, c'est attenter à la vie d'autrui.



Ce terrible microbe, cependant, n'a aucune prise sur les constitutions saines et robustes. C'est lorsque la vitalité est affaiblie,—ce qui a toujours lieu à la suite d'habitudes de vie malsaines, de mauvaise alimentation, de manque d'hygiène,—que le bacille, toujours présent, a chance d'envahir l'organisme et de s'y développer.

La première condition pour prévenir cette maladie c'est donc de SE TENIR EN BON ÉTAT DE SANTÉ.

Dans le tableau ci-dessus sont donnés des "Commandements de la Santé". Découpez-les. Conservez-les sous vos yeux tous les jours. Suivez-les.

Soyez votre propre Officier de Santé et celui des vôtres. Lisez ces préceptes en famille, au moins une fois par semaine. Voyez à ce que chacun les apprenne et les grave dans sa mémoire. Veillez à ce qu'ils soient observés.

Les mêmes principes d'hygiène qui vous préserveront de la Tuberculose diminueront aussi la Mortalité Infantile.

Soutenez donc cette lutte. Faites de la propagande active. Assurez-vous l'appui, la coopération de vos amis, de vos connaissances.

Le Service Provincial d'Hygiène a préparé une série de brochures sur les mesures préventives contre la tuberculose et la mortalité infantile. Ces brochures gratuites vous seront envoyées sur demande. Si vous voulez les distribuer en quantité, écrivez au Directeur du Service Provincial d'Hygiène, Edifices du Parlement Québec.

Service Provincial d'Hygiène

Autorisé par le Secrétaire de la Province, Québec

INTERESSANT

LIVRE DE

BEBE

Sans contredit la lecture la plus intéressante pour une jeune mère

est celle qui traite du soin et de l'alimentation des bébés surtout si le sujet est exposé dans un langage simple que toutes peuvent facilement comprendre.

Nous venons de recevoir un opuscule peut-être le plus intéressant et le plus instructif paru depuis longtemps, "le Bien-être du Bébé." Il renferme des chapitres sur les soins avant la naissance,

l'alimentation du bébé, l'allaitement au biberon, l'allaitement au sein et au biberon, le régime alimentaire après la première année, les formules alimentaires, le sommeil, l'air pur, l'exercice, le bain, les vêtements, le poids et la taille de bébé, avec diverses recommandations relatives aux maladies d'enfants les plus répandues.

Il y a aussi une page blanche destinée à enregistrer les grands

faits de la vie du petit enfant et une page pour insérer chaque semaine le poids et la taille du bébé.

Dans l'introduction les éditeurs disent qu'ils ont omis à dessein de conseiller tel ou tel traitement médical, persuadé que ses conseils doivent venir en cas de besoin, du médecin de la famille.

Les mamans désireuses de se procurer une copie gratuite de ce petit ouvrage très utile n'ont qu'à

écrire au Département du Bien-être de Bébé, The Bordon Company Limited, 180 rue St-Paul ouest, Montréal. Prière de se recommander du journal.

DEMANDEZ LA BIÈRE-
Dawes'
Lachine Ale

CABSTORIA
Pour Bébés et Enfants.
Sorte Que Vous Ayez Je-jours Achetés
Parte La
Maman de *Cher H. H. H.*

L'UNION SAINT-JOSEPH DU CANADA.

Réunion annuelle de la succursale.

Comme par les années passées, l'assemblée annuelle de la succursale locale de Saint-Hyacinthe de l'Union Saint-Joseph du Canada a été tenue avec beaucoup de solennité. MM. le Dr Sauvé et Henri Ménard, membres du Bureau exécutif d'Ottawa rehaussaient de leur présence cette importante réunion.

M. le Chanoine Sénécal, curé de la cathédrale et chapelain, étaient aux côtés de M. P. A. Déforme, l'actif président de notre succursale.

M. le Président prononce tout d'abord une courte allocution, insistant sur les activités bienfaitrices de la succursale, dans le domaine de la mutualité, annonce les progrès réalisés, les nouveaux membres admis, parle de toutes les bonnes relations qui existent entre les membres.

Suivant les rapports annuels des secrétaires et trésoriers, rapports acceptés unanimement.

Puis M. le président cède son siège à M. Ménard, trésorier général, qui préside alors aux élections du nouveau bureau d'officiers. Ces élections se font bien paisiblement, et tout les anciens officiers sont réélus, ce qui prouve la confiance des membres envers un président et des officiers qui savent remplir fidèlement les devoirs de leur charge.

M. le président Déforme reprend son siège au milieu des applaudissements de toute l'assemblée. Et il ouvre la série des discours au programme en présentant M. le chanoine Sénécal. C'est l'heure de retours fructueux pour les membres, l'opportunité de se renseigner davantage sur leur société.

M. le chanoine, avec beaucoup d'esprit, de conviction et de patriotisme chrétien développe magistralement les principes sacrés de l'Eglise dans le domaine de la mutualité. Avec un peu de ce sel attique dont il sait assaisonner tous ses conseils, il prêche l'évangile de la mutualité catholique canadienne-française, incite ses auditeurs à laisser notre capital aux mains de nos sociétés propres afin d'augmenter d'autant le prestige et l'influence de notre race. Il trace un portrait vécu de la conduite morale et charitable du bon mutualiste, du rôle que notre société joue à ce double point de vue. Il termine en donnant à l'Union Saint-Joseph toutes les caractéristiques d'une société modèle, où chacun peut sans crainte s'inscrire, sans négliger les conseils de l'Eglise qui encourage les sociétés catholiques et regrettent les nôtres s'introduire dans des sociétés mixtes et neutres. Ces paroles furent écoutées avec beaucoup d'attention et nul doute que tous les auditeurs en tireront grand bénéfice.

M. Henri Ménard fut appelé à porter la parole devant l'auditoire. Dès le début de ses remarques, on juge l'homme vainqueur de son affaire, avec chiffres en mains. Ses détails financiers intéressent au plus haut point tous les auditeurs et il sait apporter une conviction fortifiante chez chacun de ceux qui l'écoutent. M. Ménard sut donner à l'abstraction des chiffres une réalité très objective qui fut goûtée des membres. Puis avec cœur, il parle du côté social de sa société, de ce rôle bienfaisant dans la province d'Ontario, au point de vue de race et de religion. Il tient sous le charme de sa parole tout le monde et c'est dans une ovation qu'il reprend son siège.

M. le Dr Sauvé, une figure bien connue à Saint-Hyacinthe, sut à son tour intéresser son auditoire par son esprit primesautier, sa verve intarissable et par une éloquence persuasive. Il parle particulièrement de l'influence de la race canadienne au-moyen de ses institutions, donne des conseils pratiques pour favoriser un excellent recrutement, sait donner un élément de propagande à une campagne en vue du 70e anniversaire de fondation de la société ; ce qui donnera lieu de grandes fêtes en juin prochain. M. Sauvé est aussi un convaincu de la valeur de nos sociétés mutuelles et tous les membres ont apprécié le délicat éloge qu'il sut faire de notre belle société diocésaine : L'UNION SAINT-JOSEPH DE SAINT-HYACINTHE dont il admire la vitalité et il encourage tous nos concitoyens à en faire partie sans que nulle crainte nait raison de les assaillir.

M. le Professeur Paquin fut appelé à clore la série des discours. Il le fit en peu de mots avec beaucoup d'à propos. Comme directeur de l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, il remercie M. Sauvé de ses bonnes paroles à cet égard et il transmet les saluts d'amitié du bureau qu'il représente aux distingués visiteurs. Il se dit fier d'être aussi un membre de la même société. Avec beaucoup de tact, en saluant la personnalité de M. le chanoine il insiste discrètement sur le rôle bienfaisant du clergé dans toutes nos organisations nationales. Il termine son allocution en faisant appel à l'esprit de solidarité et de dévouement qui doit caractériser tout bon membre de nos sociétés mutuelles.

M. Sauvé dit ensuite quelques mots et fait voter une motion de félicitations au Prof. Paquin pour l'honneur qu'il a fait à notre Province et à notre société, par ses succès remportés à Toronto, dans la soutenance de thèses importantes. On propose aussi un vote de remerciements aux Zouaves de St-Hyacinthe pour leur gracieuse hospitalité. Puis la routine ordinaire des assemblées suit son cours, et chacun après jase avec celui-ci celui-là, s'informe auprès de visiteurs et tout en bouffant de délicieux cigares, les heures s'envolent avec les plaisirs de l'amitié.

Nous nous souviendrons longtemps de cette intéressante soirée, dont nous augurons les meilleurs résultats. Nous remercions nos distingués visiteurs et nous les invitons à nous réjouir de nouveau de leur estimable présence.

ment, sait donner un élément de propagande à une campagne en vue du 70e anniversaire de fondation de la société ; ce qui donnera lieu de grandes fêtes en juin prochain. M. Sauvé est aussi un convaincu de la valeur de nos sociétés mutuelles et tous les membres ont apprécié le délicat éloge qu'il sut faire de notre belle société diocésaine : L'UNION SAINT-JOSEPH DE SAINT-HYACINTHE dont il admire la vitalité et il encourage tous nos concitoyens à en faire partie sans que nulle crainte nait raison de les assaillir.

M. le Professeur Paquin fut appelé à clore la série des discours. Il le fit en peu de mots avec beaucoup d'à propos. Comme directeur de l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, il remercie M. Sauvé de ses bonnes paroles à cet égard et il transmet les saluts d'amitié du bureau qu'il représente aux distingués visiteurs. Il se dit fier d'être aussi un membre de la même société. Avec beaucoup de tact, en saluant la personnalité de M. le chanoine il insiste discrètement sur le rôle bienfaisant du clergé dans toutes nos organisations nationales. Il termine son allocution en faisant appel à l'esprit de solidarité et de dévouement qui doit caractériser tout bon membre de nos sociétés mutuelles.

M. Sauvé dit ensuite quelques mots et fait voter une motion de félicitations au Prof. Paquin pour l'honneur qu'il a fait à notre Province et à notre société, par ses succès remportés à Toronto, dans la soutenance de thèses importantes.

On propose aussi un vote de remerciements aux Zouaves de St-Hyacinthe pour leur gracieuse hospitalité.

Puis la routine ordinaire des assemblées suit son cours, et chacun après jase avec celui-ci celui-là, s'informe auprès de visiteurs et tout en bouffant de délicieux cigares, les heures s'envolent avec les plaisirs de l'amitié.

Nous nous souviendrons longtemps de cette intéressante soirée, dont nous augurons les meilleurs résultats. Nous remercions nos distingués visiteurs et nous les invitons à nous réjouir de nouveau de leur estimable présence.

GRANDE PROSPERITE

AUX PREVOYANTS DU CANADA

Québec, 10. — L'assemblée annuelle des actionnaires des Prévoyants du Canada a eu lieu lundi. Le Bureau de Direction a été élu en bloc : L'Honorable Némèse Garneau, président ; Nap. G. Kirouac, vice-président ; Nap. Lavoie, Robert Campbell, L. A. LeMoine, Eusèbe Belleau et Dr P. H. Bédard.

Les sociétaires du Fonds de Pension des Prévoyants du Canada ont à se féliciter de l'année 1924. Leurs rentes ont augmenté considérablement en valeur durant ces douze mois. L'actif du Fonds de Pension est rendu à tout près de quatre millions, exactement \$3,944,354.71 ; c'est une augmentation de cinq cents soixante mille piastres. Quels progrès extraordinaires accomplis, depuis les seize mille piastres de la première année.

Les nouvelles affaires sont en augmentation : dix-huit mille trois cent quatre-vingt-une parts ont été vendues, contre 17,325 pendant l'exercice précédent.

La collection, voilà encore un item sur lequel il y a lieu de se féliciter. L'argent était rare en 1924, cependant la collection accuse un surplus de cinquante-sept mille piastres sur l'an dernier.

Selon une bonne habitude, les sociétaires ne se pressent pas trop

de mourir, et le pourcentage des décès, comme celui des abandons est resté au-dessous de la moyenne prévue par les statistiques.

Voilà des résultats prometteurs de belles rentes, et félicitations à qui de droit.

COURRIER DE SAINT-PIE

INCENDIE.

Au cours de la semaine dernière un incendie a ravagé une partie de la résidence de M. Ashby, épicière et photographe de cet endroit. Sa glacière, son hangar et sa cuisine ont eu le plus à souffrir de cet incendie. Le Dr Proulx, qui demeure voisin a eu pour environ \$100.00 de dommages à sa grange. Il a fallu deux heures de travail pour contrôler le feu, qui menaçait de prendre des proportions considérables.

RESOLUTIONS DE CONDOLEANCES

A une assemblée des membres du Barreau du district de St-Hyacinthe, tenue spécialement au Palais de Justice, à une heure et demie de l'après-midi, vendredi, le 6 février 1925, à laquelle assistaient MM. Louis Lussier C. R., V. Ernest Fontaine, C. R., Gustave Chagnon, C. R., J. B. Bousquet, Th. Adélar Fontaine, V. Chabot, avocats, Monsieur le Procureur H. A. Beauregard et Monsieur le shérif Jos. L. Cormier, la résolution suivante a été adoptée unanimement sur proposition du Bâtonnier Mre Louis Lussier, C. R., appuyé par Mre V. Ernest Fontaine, C. R.

Que c'est avec le plus profond regret que les membres du Barreau de St-Hyacinthe ont appris la mort de l'épouse de leur confrère Mre J. O. Beauregard ;

Que les membres du Barreau de St-Hyacinthe prient la famille en deuil et tout spécialement leur confrère Mre J. O. Beauregard de bien vouloir agréer le témoignage de leur sympathie la plus profonde et la plus sincère.

Que copies de cette résolution soient adressées à la famille et aux journaux.


Le Secrétaire, Th. Adélar Fontaine. Extrait conforme aux délibérations.

SUCCES DU CONGRES DE LEWISTON, ME.

Les 700 raquetteurs qui ont assisté au congrès tenu à Lewiston les 7 et 8 février derniers sont revenus enchantés de leur voyage et de la réception reçue là-bas. Pendant deux jours ils ont joui de la plus entière liberté le maire Brann de Lewiston, leur ayant donné les clefs de la ville et le gouverneur Brewster, le chef de l'Etat du Maine.

Ils surent aussi intéresser et amuser les américains venus de partout pour les voir. On estime à 40,000 personnes la foule qui assista aux parades de nos raquetteurs, à l'attaque du palais de glace et aux courses en raquette pour le championnat du monde.

Les gais lurons du Canada se sont rendus à Lewiston par trains spéciaux du Chemin de fer national du Canada. A leur arrivée à la gare ils formèrent les rangs et



PROCUREZ-VOUS UNE LAVEUSE ELECTRIQUE

ABC

Avec un Premier Versement de **\$5.00**

Vous Pouvez Obtenir cette Machine à Laver à des Conditions Faciles

Voici l'occasion de vous débarrasser pour toujours des ennuis et des fatigues que vous cause inévitablement chaque jour de lavage. Décidez-vous immédiatement. Permettez-nous d'installer une Laveuse A. B. C. dans votre cuisine assez tôt pour le lavage de cette semaine. Vous pourrez vous rendre compte de sa valeur dès ce premier essai. Des centaines d'A. B. C. ont déjà été vendues dans les Cantons de l'Est. Votre voisine en possède peut-être une ? Demandez-lui ce qu'elle en pense.

Donnez votre commande dès aujourd'hui. Il n'y aura plus de conditions spéciales après samedi soir.

"Une Compagnie Appartenant à Ceux qu'elle Sert."

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED



LES DETENTEURS D'Obligations SCOLAIRES OU MUNICIPALES

Achetées depuis plusieurs années et qui voudraient entrer en possession de leur Argent voudront bien s'adresser à

B. BELANGER 87 MONDOR

CE DERNIER SERAIT EN POSITION DE LES ACHETER POUR UN PRIX QUELCONQUE

drapeau en tête, clairons sonnans, tambours battant ils entrèrent dans la ville au fracas d'un petit canon qu'on tirait tous les cinq minutes. Une réception officielle les attendait à l'hôtel de ville où plusieurs discours furent prononcés. Dans l'après midi eurent lieu les courses en raquette dans le parc municipal et le soir l'attaque du palais de glace qui suivit un dîner aux "beans", donné par le club "le Montagnard", de Lewiston.

Le lendemain, dimanche, les raquetteurs se rendirent à l'église St-Pierre, desservie par les RR. PP. Dominicains où une messe basse fut chantée pour eux. Le R.P. J.B. Boivin, autrefois de St-Hyacinthe, prononça le discours de circonstance. En terminant il demanda aux visiteurs de chanter les vieux airs de Québec et après la messe les canadiens chantèrent en chœur "Vive la Canadienne". Un canadien Errant et autres belles chansons du terroir.

Le départ de Lewiston eut lieu le soir à la lueur des feux de bengale. Toute la ville s'était rendue à la gare du Chemin de fer national du Canada pour voir une dernière fois les joyeux garçons et leur faire ses adieux. Inutile de dire que l'élément féminin était bien représenté et que c'est à regret que plusieurs raquetteurs quittèrent les jolies franco-américaines.

Ce voyage à Lewiston qui restera mémorable dans les annales de la raquette a eu pour effet de mieux faire connaître les sports d'hiver canadiens aux Etats-Unis et à établir la réputation de la belle humeur des Canadiens Français.

Les Américains pour qui le spectacle était nouveau, ne se lassaient pas d'admirer les gais costumes des raquetteurs et de rire de leurs farces.

Le chef de police de Lewiston, ne put s'empêcher d'inviter les raquetteurs à revenir—"nous avons encore besoin de vous ici", dit-il.

Cette allusion fut comprise des raquetteurs qui, pendant deux jours se chargèrent de régler le trafic dans les rues de Lewiston au grand amusement de la foule. Il va sans dire qu'ils s'acquittèrent de cette fonction sans la prendre trop au sérieux et qu'il leur arriva parfois d'arrêter le trafic régulier pour laisser passer un camarade qui transportait de la neige dans une voiture minuscule achetée de l'un de ces magasins où les extravagances de ces dames sont limitées à 15 sous.

Les villes de Montréal, Québec, Lévis, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, Drummondville, Joliette, 3 Rivières, Ottawa, Montmagny, Ste-Thérèse, Saint-Jean de Thedford Mines et de Valleyfield, étaient représentées au congrès de Lewiston.

SOIREE CHEZ LES ARTISANS DE SAINT-HYACINTHE.

Lundi prochain, dans la Salle du Patronage, aura lieu une très intéressante soirée artistique et littéraire, donnée sous les auspices de la Société des Artisans Canadiens-Français, Succursale Féminine Bernard. Au programme les noms de Mme J. A. Larivière, soprano, Mmes Jeanne DePocas et Berthe Alarie, artistes comédiennes, et M. Lorenzo Bariteau, diseur, tous de Montréal. Mlle Jeannine Fortier, également de Montréal, accompagnera au piano. Les pièces à l'affiche sont "RIVALES" et "LA PAIX CHEZ SOI", cette dernière de Courteline. La soirée sera sous le patronage de M. M.-Eugène Chartier, directeur général de la Société.

N'oubliez pas la date, lundi, 16 février courant.



Une nouvelle habitude nationale

L'habitude d'acheter par téléphone tend à se généraliser chez nous.

Parmi les articles qu'on achète par téléphone se trouvent : produits alimentaires de toutes sortes, épicerie, quincaillerie, ustensiles de cuisine, mercerie, draps, couvertures, taies d'oreiller, douillettes, serviettes, stores, gants, claques, pardessus, pantoufles, complets de garçons, tricots, sous-vêtements, pyjamas, livres, produits pharmaceutiques, articles de toilette, etc., etc.

Appelez votre magasin préféré et faites en l'essai. D'habitude, les marchands prennent un soin tout spécial des commandes par téléphone pour qu'elles soient remplies d'une manière satisfaisante.



Chaque téléphone Bell est une station de Longue Distance